

RAPPORT AU BUREAU DE LA MÉTROPOLE

Transports, Mobilité durable

■ Séance du 16 décembre 2021

10062

■ Présentation du rapport d'activité 2020 du délégataire de service public pour les parcs de stationnement Castellane et Préfecture à Marseille DSP n°91/342 - INDIGO

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Depuis sa création la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce la compétence concernant la réalisation et la gestion des aires et parcs de stationnement.

Par délibération 02/749/DSC du 16 décembre 2002 de la Ville de Marseille et FAG 16/356/CC du 20 décembre 2002 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, les parcs de stationnement Castellane et Préfecture ont été transférés à Marseille Provence Métropole, au droit de laquelle la Métropole Aix-Marseille-Provence s'est substituée.

La Ville de Marseille avait confié en octobre 1991 par contrat de délégation de service public n°91/342 la gestion de ces parcs à la Société Vinci Park Services, filiale du groupe Vinci Park devenu Indigo depuis 2015. Ce contrat de concession porte sur une durée de 50 ans et s'achèvera en décembre 2043.

Conformément à l'article L 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte. Le rapport du délégataire a fait l'objet d'une analyse de la part des services métropolitains dont la synthèse est jointe à la présente délibération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération 02/749/DSC du 16 décembre 2002 de la Ville de Marseille transférant les parkings de stationnement à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FAG 16/356/CC du 20 décembre 2002 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole relative au transfert des parcs de stationnement ;
- La délibération 91/653/E du 21 octobre 1991 de la Ville de Marseille approuvant le contrat de concession n°91/342 des parkings souterrains Préfecture et Castellane à Marseille et ses annexes, ainsi que le choix du délégataire ;
- La délibération 92/737/E du 14 décembre 1992 de la ville de Marseille approuvant l'avenant n°1 au contrat de concession n°91/342 relatif à la réalisation et l'exploitation des parkings souterrains Préfecture et Castellane à Marseille
- La délibération 95/38/E du 27 janvier 1995 de la Ville de Marseille approuvant l'avenant n°2 au contrat de concession n°91/342 relatif à la réalisation et l'exploitation des parkings souterrains Préfecture et Castellane à Marseille ;
- La délibération 95/187/E du 10 mai 1995 de la Ville de Marseille approuvant l'avenant n°3 au contrat de concession relatif au contrat de concession n°91/342 relatif à la réalisation et l'exploitation des parkings souterrains Préfecture et Castellane à Marseille ;
- La délibération TRA 3/580/CC du 22 janvier 2003 approuvant l'avenant n°4 au contrat de concession n°91/342 relatif à la réalisation et l'exploitation des parkings souterrains Préfecture et Castellane à Marseille ;
- La délibération DTM 008-1032/15/CC du 22 mai 2015 relative à la mise en œuvre de la tarification au quart d'heure au sein des parkings communautaires gérés en délégation de service public, sous la forme d'affermage ou de concession ;
- La délibération DTM 014-1157/15/CC du 3 juillet 2015 approuvant l'avenant n°5 au contrat de concession n°91/342 relatif à la réalisation et l'exploitation des parkings souterrains Préfecture et Castellane à Marseille ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire de Marseille-Provence du.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel du délégataire concernant les parkings Castellane et Préfecture

pour l'année 2020 a été remis par la Société Indigo.

Délibère

Article unique :

Est pris acte du rapport annuel du délégataire concernant les parkings Castellane et Préfecture à Marseille pour l'année 2020, remis par la Société Indigo.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué,
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

Rapport d'activité 2020

Parcs de stationnement CASTELLANE et PREFECTURE



INDIGO

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

En 2020 les mesures de confinement ont entraîné une baisse inédite de tous les déplacements et un recul sans précédent de la circulation des voitures. En parallèle bon nombre de collectivités ont réagi en proposant des espaces dédiés à la circulation des deux roues et en offrant la gratuité du stationnement en voirie.

Durant les deux confinements Indigo s'est également mobilisé pour contribuer à l'effort national en offrant près de 400 000 heures de stationnement au personnel soignant dans plus de 50 villes en France. Indigo a également souhaité en cette période faciliter la vie de ses abonnés en favorisant le paiement dématérialisé et le traitement des demandes en ligne, en permettant aux abonnés nuit de rester stationner sans surcoût et en offrant des heures de stationnement utilisables en période normale, à ses abonnés les plus fidèles. Plusieurs actions commerciales favorisant les nouvelles souscriptions ont également été menées afin de soutenir l'activité de stationnement.

Au-delà du geste solidaire ou du pragmatisme économique, ces événements conduisent à accélérer la transition vers de nouveaux usages des espaces de stationnement. Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés : comment les sous-sols peuvent s'intégrer davantage dans la vie urbaine, comment offrir plus de mobilité et de services aux usagers, comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ?

SOMMAIRE

L'ENTREPRISE	6
NOS METIERS.....	7
NOTRE HISTOIRE.....	9
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	10
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	13
I. PRESENTATION GENERALE.....	14
A. DESCRIPTIF DES PARCS.....	14
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	15
a) SOCIETE DELEGATAIRE.....	15
b) SOCIETE EXPLOITANTE.....	15
c) ADRESSE D'EXPLOITATION	16
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES .	17
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION	24
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS	27
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS	27
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS	29
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT	33
A. INVESTISSEMENTS / GER	34
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	36
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	38
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	40
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	40
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	42
a) Fréquentation horaires	42
b) Sorties gratuites	44
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS	45
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	45
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS	47
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	48
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC).....	48
b) Répartition des modes de paiement.....	48

V.	QUALITE DE SERVICE	49
A.	SERVICES A LA CLIENTELE	49
	a) Service relations clients	49
	b) Service à la mobilité	50
	c) Service aux clients	51
	d) Services digitaux	54
B.	RECLAMATIONS CLIENTS	57
C.	QUALITE DE SERVICE	58
	a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères	58
	b) Engagements environnementaux	59
	c) Engagements sociaux	59
	d) Les moyens pour assurer la gestion du service	61
	e) Sureté et sécurité	63
VI.	ANALYSE DES EFFECTIFS	64
A.	ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2020	64
B.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP	65

2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE66

I.	COMPTE D'EXPLOITATION	67
A.	COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE	67
B.	COMPTES DU DELEGATAIRE	69
II.	COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE	73
III.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL	74

3. ANNEXES.....75

L'ENTREPRISE

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée **Infra Park S.A.S.**) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A.** (antérieurement dénommée **VINCI Park S.A.**) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'**Infra Foch Topco** est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de **Crédit Agricole Assurances**, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.



PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie

* Mobility As A Service



LE PARKING DU FUTUR

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine. Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « groundscape » (contraction de « ground », le sol et « landscape », paysage).



NOTRE HISTOIRE

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI^e siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

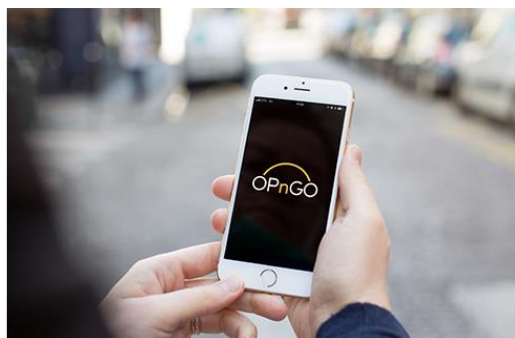


Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

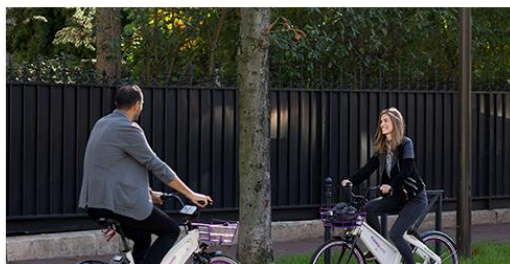
Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.



NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser une notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2019 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.



INDIGO
GROUP

Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE



Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

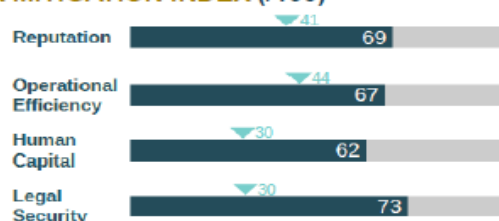
Disclaimer
Vigéo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.
Vigéo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organising, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigéo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.
The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigéo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigéo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigéo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.
Vigéo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)



RISK MITIGATION INDEX (/100)



LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2020.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité
au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.



promouvoir
la diversité



former
nos équipes



prévenir
les risques



favoriser le bien-être et
la solidarité au travail



valoriser
nos collaborateurs



NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX



engagement
éthique



respect des conventions
internationales



engagement
envers nos clients



engagement envers
les territoires



initiatives en
faveur des PMR



quelques-unes de nos fondations
et associations partenaires

Concevoir des parkings éco-responsables est une des clés de la maîtrise de notre empreinte écologique. En phase de construction-rénovation, la mise en œuvre de savoir-faire innovants permet d'offrir des infrastructures et des services toujours plus performants sur le plan environnemental.

Exploiter un parking génère peu de nuisances. Cela ne nous empêche pas d'agir à tous les niveaux possibles, en interne et avec nos partenaires, pour faire toujours mieux. Objectifs : offrir à nos collaborateurs et à nos sous-traitants des conditions de travail équitables et limiter au maximum notre impact écologique.



réduire nos émissions
de gaz à effet de serre



innover pour la mobilité
individuelle DOUCE



gestion
des déchets



2 filiales certifiées
ISO 14001



diminuer les
déplacements

INDIGO GROUP, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT D



INDIGO
GROUP

INDIGO GROUP, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDIGO
GROUP

INDIGO GROUP, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDIGO
GROUP

INDIGO GROUP, LEADER DE SON SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDIGO
GROUP



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DES PARCS

PARC CASTELLANE

- Capacité : 540 places réparties sur 5 niveaux
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules avec deux voies,
- Equipements de péage : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 3 lecteurs piétons et 1 lecteur véhicule dans la rampe d'entrée.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR, American express et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OPnGO en bornes de sortie.

PARC PREFECTURE

- Capacité : 636 places réparties sur 14 demi-niveaux et un parking « Police » de 46 places.
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules pour le parc public avec deux voies, 1 rampe d'entrée/sortie dédiée au parking Police.
- Equipements de péage : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR, American express et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OPnGO en bornes de sortie.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement CASTELLANE

Signature du contrat : 16/12/1993
Echéance du contrat : 15/12/2043
Date du dernier avenant : 16/07/2015 pour l'avenant 5 (tarification au 1/4h)

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du parc de stationnement PREFECTURE

Signature du contrat : 16/12/1993
Echéance du contrat : 15/12/2043
Date du dernier avenant : 16/07/2015 pour l'avenant 5 (tarification au 1/4h)

a) SOCIETE DELEGATAIRE

Société Méditerranéenne de Stationnement

SMS

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue Paradis -
13006 Marseille

b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, SMS fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Eric LECHAT
Directeur de Secteur Bouches du Rhône
CC BOURSE – 17 cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tel : 06 48 96 37 62
Mail : eric.lechat@group-indigo.com

c) ADRESSE D'EXPLOITATION

Société Méditerranéenne de Stationnement

Parc de Stationnement CASTELLANE

14 Bis Avenue Cantini

Place Castellane

13006 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA

Responsable de District

Tel : 06 72 82 38.43

Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Christian BERTHE

Responsable de Site

Tel : 04 91 78 43 17

Mail : christian.berthe@group-indigo.com

Société Méditerranéenne de Stationnement

Parc de Stationnement PREFECTURE

Place de la Préfecture

13006 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA

Responsable de District

Tel : 06 72 82 38.43

Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Christian BERTHE

Responsable de Site

Tel : 04 91 78 43 17

Mail : christian.berthe@group-indigo.com

C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

PARC CASTELLANE

TARIFS 2018

TARIF

Au 01/01/18

SMS



VILLE DE MARSEILLE Castellane

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	1,20 €	1,20 €	0,40 €	0,40 €
16mn à 30mn	0,60 €	1,80 €	0,40 €	0,80 €
31mn à 45mn	0,60 €	2,40 €	0,40 €	1,20 €
46mn à 1h	0,60 €	3,00 €	0,40 €	1,60 €
1h01 à 1h15	0,60 €	3,60 €	0,40 €	2,00 €
1h16 à 1h30	0,60 €	4,20 €	0,40 €	2,40 €
1h31 à 1h45	0,60 €	4,80 €	0,30 €	2,70 €
1h46 à 2h	0,60 €	5,40 €	0,30 €	3,00 €
2h01 à 2h15	0,60 €	6,00 €	0,30 €	3,30 €
2h16 à 2h30	0,60 €	6,60 €	0,30 €	3,60 €
2h31 à 2h45	0,60 €	7,20 €	0,30 €	3,90 €
2h46 à 3h	0,60 €	7,80 €	0,30 €	4,20 €
3h01 à 3h15	0,60 €	8,40 €	0,30 €	4,50 €
3h16 à 3h30	0,60 €	9,00 €	0,30 €	4,80 €
3h31 à 3h45	0,60 €	9,60 €	0,30 €	5,10 €
3h46 à 4h	0,60 €	10,20 €	0,30 €	5,40 €
4h01 à 4h15	0,60 €	10,80 €	0,30 €	5,70 €
4h16 à 4h30	0,60 €	11,40 €	0,30 €	6,00 €
4h31 à 4h45	0,60 €	12,00 €	0,30 €	6,30 €
4h46 à 5h	0,60 €	12,60 €	0,30 €	6,60 €
5h01 à 5h15	0,50 €	13,10 €	0,10 €	6,70 €
5h16 à 5h30	0,50 €	13,60 €	0,10 €	6,80 €
5h31 à 5h45	0,50 €	14,10 €	0,10 €	6,90 €
5h46 à 6h	0,50 €	14,60 €	0,10 €	7,00 €
6h01 à 6h15	0,40 €	15,00 €	0,10 €	7,10 €
6h16 à 6h30	0,40 €	15,40 €	0,10 €	7,20 €
6h31 à 6h45	0,40 €	15,80 €	0,10 €	7,30 €
6h46 à 7h	0,40 €	16,20 €	0,10 €	7,40 €
7h01 à 7h15	0,40 €	16,60 €	0,10 €	7,50 €
7h16 à 7h30	0,40 €	17,00 €	0,10 €	7,60 €
7h31 à 7h45	0,40 €	17,40 €	0,10 €	7,70 €
7h46 à 8h	0,40 €	17,80 €	0,10 €	7,80 €
8h01 à 8h15	0,40 €	18,20 €	0,10 €	7,90 €
8h16 à 8h30	0,40 €	18,60 €	0,10 €	8,00 €
8h31 à 8h45	0,40 €	19,00 €	0,10 €	8,10 €
8h46 à 9h	0,40 €	19,40 €	0,10 €	8,20 €
9h01 à 9h15	0,40 €	19,80 €	0,10 €	8,30 €
9h16 à 9h30	0,40 €	20,20 €	0,00 €	8,30 €
9h31 à 9h45	0,10 €	20,30 €	0,00 €	8,30 €
9h46 à 10h	0,10 €	20,40 €	0,00 €	8,30 €
10h01 à 10h15	0,10 €	20,50 €	0,00 €	8,30 €
10h16 à 10h30	0,10 €	20,60 €	0,00 €	8,30 €
10h31 à 10h45	0,10 €	20,70 €	0,00 €	8,30 €
10h46 à 11h	0,10 €	20,80 €	0,00 €	8,30 €
11h01 à 11h15	0,10 €	20,90 €	0,00 €	8,30 €
11h16 à 11h30	0,10 €	21,00 €	0,00 €	8,30 €
11h31 à 11h45	0,10 €	21,10 €	0,00 €	8,30 €
11h46 à 12h	0,10 €	21,20 €	0,00 €	8,30 €

Tarif Journée

27,90 €

TARIFS 2019

TARIF

Au 01/01/19

SMS



VILLE DE MARSEILLE
Castellane

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	1,30 €	1,30 €	0,50 €	0,50 €
16mn à 30mn	0,60 €	1,90 €	0,50 €	1,00 €
31mn à 45mn	0,60 €	2,50 €	0,40 €	1,40 €
46mn à 1h	0,60 €	3,10 €	0,40 €	1,80 €
1h01 à 1h15	0,60 €	3,70 €	0,40 €	2,20 €
1h16 à 1h30	0,60 €	4,30 €	0,40 €	2,60 €
1h31 à 1h45	0,60 €	4,90 €	0,40 €	3,00 €
1h46 à 2h	0,60 €	5,50 €	0,40 €	3,40 €
2h01 à 2h15	0,60 €	6,10 €	0,40 €	3,80 €
2h16 à 2h30	0,60 €	6,70 €	0,40 €	4,20 €
2h31 à 2h45	0,60 €	7,30 €	0,40 €	4,60 €
2h46 à 3h	0,60 €	7,90 €	0,40 €	5,00 €
3h01 à 3h15	0,60 €	8,50 €	0,40 €	5,40 €
3h16 à 3h30	0,60 €	9,10 €	0,40 €	5,80 €
3h31 à 3h45	0,60 €	9,70 €	0,40 €	6,20 €
3h46 à 4h	0,60 €	10,30 €	0,40 €	6,60 €
4h01 à 4h15	0,60 €	10,90 €	0,30 €	6,90 €
4h16 à 4h30	0,60 €	11,50 €	0,30 €	7,20 €
4h31 à 4h45	0,60 €	12,10 €	0,30 €	7,50 €
4h46 à 5h	0,60 €	12,70 €	0,30 €	7,80 €
5h01 à 5h15	0,50 €	13,20 €	0,30 €	8,10 €
5h16 à 5h30	0,50 €	13,70 €	0,30 €	8,40 €
5h31 à 5h45	0,50 €	14,20 €	0,30 €	8,70 €
5h46 à 6h	0,50 €	14,70 €	0,30 €	9,00 €
6h01 à 6h15	0,40 €	15,10 €	0,30 €	9,30 €
6h16 à 6h30	0,40 €	15,50 €	0,30 €	9,60 €
6h31 à 6h45	0,40 €	15,90 €	0,30 €	9,90 €
6h46 à 7h	0,40 €	16,30 €	0,00 €	9,90 €
7h01 à 7h15	0,40 €	16,70 €	0,00 €	9,90 €
7h16 à 7h30	0,40 €	17,10 €	0,00 €	9,90 €
7h31 à 7h45	0,40 €	17,50 €	0,00 €	9,90 €
7h46 à 8h	0,40 €	17,90 €	0,00 €	9,90 €
8h01 à 8h15	0,40 €	18,30 €	0,00 €	9,90 €
8h16 à 8h30	0,40 €	18,70 €	0,00 €	9,90 €
8h31 à 8h45	0,40 €	19,10 €	0,00 €	9,90 €
8h46 à 9h	0,40 €	19,50 €	0,00 €	9,90 €
9h01 à 9h15	0,40 €	19,90 €	0,00 €	9,90 €
9h16 à 9h30	0,40 €	20,30 €	0,00 €	9,90 €
9h31 à 9h45	0,10 €	20,40 €	0,00 €	9,90 €
9h46 à 10h	0,10 €	20,50 €	0,00 €	9,90 €
10h01 à 10h15	0,10 €	20,60 €	0,00 €	9,90 €
10h16 à 10h30	0,10 €	20,70 €	0,00 €	9,90 €
10h31 à 10h45	0,10 €	20,80 €	0,00 €	9,90 €
10h46 à 11h	0,10 €	20,90 €	0,00 €	9,90 €
11h01 à 11h15	0,10 €	21,00 €	0,00 €	9,90 €
11h16 à 11h30	0,10 €	21,10 €	0,00 €	9,90 €
11h31 à 11h45	0,10 €	21,20 €	0,00 €	9,90 €
11h46 à 12h	0,10 €	21,30 €	0,00 €	9,90 €
Tarif Journée		27,90 €		
Ticket perdu/J		LPM		

TARIFS 2020

TARIF

Au 01/01/2020

SMS



VILLE DE MARSEILLE Castellane

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,80 €	0,80 €	0,60 €	0,60 €
15mn à 30mn	0,70 €	1,50 €	0,60 €	1,20 €
30mn à 45mn	0,70 €	2,20 €	0,40 €	1,60 €
45mn à 1h	0,70 €	3,00 €	0,40 €	2,00 €
1h01 à 1h15	0,70 €	3,70 €	0,40 €	2,40 €
1h16 à 1h30	0,70 €	4,40 €	0,40 €	2,80 €
1h31 à 1h45	0,70 €	5,10 €	0,40 €	3,20 €
1h46 à 2h	0,70 €	5,80 €	0,40 €	3,60 €
2h01 à 2h15	0,70 €	6,50 €	0,40 €	4,00 €
2h16 à 2h30	0,70 €	7,20 €	0,40 €	4,40 €
2h31 à 2h45	0,70 €	7,90 €	0,40 €	4,80 €
2h46 à 3h	0,70 €	8,60 €	0,40 €	5,20 €
3h01 à 3h15	0,70 €	9,30 €	0,40 €	5,60 €
3h16 à 3h30	0,70 €	10,00 €	0,40 €	6,00 €
3h31 à 3h45	0,70 €	10,70 €	0,40 €	6,40 €
3h46 à 4h	0,60 €	11,30 €	0,40 €	6,80 €
4h01 à 4h15	0,60 €	11,90 €	0,30 €	7,10 €
4h16 à 4h30	0,60 €	12,50 €	0,30 €	7,40 €
4h31 à 4h45	0,60 €	13,10 €	0,30 €	7,70 €
4h46 à 5h	0,60 €	13,70 €	0,30 €	8,00 €
5h01 à 5h15	0,60 €	14,30 €	0,30 €	8,30 €
5h16 à 5h30	0,60 €	14,90 €	0,30 €	8,60 €
5h31 à 5h45	0,60 €	15,50 €	0,30 €	8,90 €
5h46 à 6h	0,60 €	16,10 €	0,30 €	9,20 €
6h01 à 6h15	0,60 €	16,70 €	0,30 €	9,50 €
6h16 à 6h30	0,60 €	17,30 €	0,30 €	9,80 €
6h31 à 6h45	0,40 €	17,70 €	0,30 €	10,10 €
6h46 à 7h	0,40 €	18,10 €	0,00 €	10,10 €
7h01 à 7h15	0,40 €	18,50 €	0,00 €	10,10 €
7h16 à 7h30	0,40 €	18,90 €	0,00 €	10,10 €
7h31 à 7h45	0,40 €	19,30 €	0,00 €	10,10 €
7h46 à 8h	0,40 €	19,70 €	0,00 €	10,10 €
8h01 à 8h15	0,40 €	20,10 €	0,00 €	10,10 €
8h16 à 8h30	0,40 €	20,50 €	0,00 €	10,10 €
8h31 à 8h45	0,40 €	20,90 €	0,00 €	10,10 €
8h46 à 9h	0,40 €	21,30 €	0,00 €	10,10 €
9h01 à 9h15	0,40 €	21,70 €	0,00 €	10,10 €
9h16 à 9h30	0,40 €	22,10 €	0,00 €	10,10 €
9h31 à 9h45	0,10 €	22,20 €	0,00 €	10,10 €
9h46 à 10h	0,10 €	22,30 €	0,00 €	10,10 €
10h01 à 10h15	0,10 €	22,40 €	0,00 €	10,10 €
10h16 à 10h30	0,10 €	22,50 €	0,00 €	10,10 €
10h31 à 10h45	0,10 €	22,60 €	0,00 €	10,10 €
10h46 à 11h	0,10 €	22,70 €	0,00 €	10,10 €
11h01 à 11h15	0,10 €	22,80 €	0,00 €	10,10 €
11h16 à 11h30	0,10 €	22,90 €	0,00 €	10,10 €
11h31 à 11h45	0,10 €	23,00 €	0,00 €	10,10 €
11h46 à 12h	0,10 €	23,10 €	0,00 €	10,10 €
Tarif Journée		27,80 €		
Ticket perdu/J		LPM		

PARC PREFECTURE

TARIFS 2019

TARIF

au 1/1/2019

SMS

INDIGO

VILLE DE MARSEILLE Préfecture

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	1,10 €	1,10 €	0,40 €	0,40 €
16mn à 30mn	0,70 €	1,80 €	0,40 €	0,80 €
31mn à 45mn	0,70 €	2,50 €	0,40 €	1,20 €
46mn à 1h	0,70 €	3,20 €	0,40 €	1,60 €
1h01 à 1h15	0,70 €	3,90 €	0,40 €	2,00 €
1h16 à 1h30	0,70 €	4,60 €	0,40 €	2,40 €
1h31 à 1h45	0,70 €	5,30 €	0,40 €	2,80 €
1h46 à 2h	0,70 €	6,00 €	0,40 €	3,20 €
2h01 à 2h15	0,70 €	6,70 €	0,40 €	3,60 €
2h16 à 2h30	0,70 €	7,40 €	0,40 €	4,00 €
2h31 à 2h45	0,60 €	8,00 €	0,40 €	4,40 €
2h46 à 3h	0,60 €	8,60 €	0,40 €	4,80 €
3h01 à 3h15	0,60 €	9,20 €	0,30 €	5,10 €
3h16 à 3h30	0,60 €	9,80 €	0,30 €	5,40 €
3h31 à 3h45	0,60 €	10,40 €	0,30 €	5,70 €
3h46 à 4h	0,60 €	11,00 €	0,30 €	6,00 €
4h01 à 4h15	0,60 €	11,60 €	0,30 €	6,30 €
4h16 à 4h30	0,60 €	12,20 €	0,30 €	6,60 €
4h31 à 4h45	0,60 €	12,80 €	0,30 €	6,90 €
4h46 à 5h	0,60 €	13,40 €	0,30 €	7,20 €
5h01 à 5h15	0,60 €	14,00 €	0,30 €	7,50 €
5h16 à 5h30	0,50 €	14,50 €	0,30 €	7,80 €
5h31 à 5h45	0,50 €	15,00 €	0,30 €	8,10 €
5h46 à 6h	0,50 €	15,50 €	0,30 €	8,40 €
6h01 à 6h15	0,50 €	16,00 €	0,20 €	8,60 €
6h16 à 6h30	0,50 €	16,50 €	0,20 €	8,80 €
6h31 à 6h45	0,50 €	17,00 €	0,20 €	9,00 €
6h46 à 7h	0,50 €	17,50 €	0,20 €	9,20 €
7h01 à 7h15	0,20 €	17,70 €	0,20 €	9,40 €
7h16 à 7h30	0,20 €	17,90 €	0,20 €	9,60 €
7h31 à 7h45	0,20 €	18,10 €	0,20 €	9,80 €
7h46 à 8h	0,20 €	18,30 €	0,00 €	9,80 €
8h01 à 8h15	0,20 €	18,50 €	0,00 €	9,80 €
8h16 à 8h30	0,20 €	18,70 €	0,00 €	9,80 €
8h31 à 8h45	0,20 €	18,90 €	0,00 €	9,80 €
8h46 à 9h	0,20 €	19,10 €	0,00 €	9,80 €
9h01 à 9h15	0,20 €	19,30 €	0,00 €	9,80 €
9h16 à 9h30	0,20 €	19,50 €	0,00 €	9,80 €
9h31 à 9h45	0,20 €	19,70 €	0,00 €	9,80 €
9h46 à 10h	0,20 €	19,90 €	0,00 €	9,80 €
10h01 à 10h15	0,20 €	20,10 €	0,00 €	9,80 €
10h16 à 10h30	0,20 €	20,30 €	0,00 €	9,80 €
10h31 à 10h45	0,20 €	20,50 €	0,00 €	9,80 €
10h46 à 11h	0,20 €	20,70 €	0,00 €	9,80 €
11h01 à 11h15	0,20 €	20,90 €	0,00 €	9,80 €
11h16 à 11h30	0,20 €	21,10 €	0,00 €	9,80 €
11h31 à 11h45	0,20 €	21,30 €	0,00 €	9,80 €
11h46 à 12h	0,20 €	21,50 €	0,00 €	9,80 €

Tarif Journée 26,70 €

Ticket perdu/J LPM

TARIFS 2020

TARIF

du 1/1/2020

SMS

INDIGO

VILLE DE MARSEILLE Préfecture

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,80 €	0,80 €	0,40 €	0,40 €
15mn à 30mn	0,80 €	1,60 €	0,40 €	0,80 €
31mn à 45mn	0,80 €	2,40 €	0,40 €	1,20 €
46mn à 1h	0,80 €	3,20 €	0,40 €	1,60 €
1h01 à 1h15	0,80 €	4,00 €	0,40 €	2,00 €
1h16 à 1h30	0,80 €	4,80 €	0,40 €	2,40 €
1h31 à 1h45	0,80 €	5,60 €	0,40 €	2,80 €
1h46 à 2h	0,80 €	6,40 €	0,40 €	3,20 €
2h01 à 2h15	0,80 €	7,20 €	0,40 €	3,60 €
2h16 à 2h30	0,80 €	8,00 €	0,40 €	4,00 €
2h31 à 2h45	0,80 €	8,80 €	0,40 €	4,40 €
2h46 à 3h	0,80 €	9,60 €	0,40 €	4,80 €
3h01 à 3h15	0,80 €	10,40 €	0,30 €	5,10 €
3h16 à 3h30	0,80 €	11,20 €	0,30 €	5,40 €
3h31 à 3h45	0,80 €	12,00 €	0,30 €	5,70 €
3h46 à 4h	0,80 €	12,80 €	0,30 €	6,00 €
4h01 à 4h15	0,80 €	13,60 €	0,30 €	6,30 €
4h16 à 4h30	0,80 €	14,40 €	0,30 €	6,60 €
4h31 à 4h45	0,80 €	15,20 €	0,30 €	6,90 €
4h46 à 5h	0,80 €	16,00 €	0,30 €	7,20 €
5h01 à 5h15	0,80 €	16,80 €	0,30 €	7,50 €
5h16 à 5h30	0,60 €	17,40 €	0,30 €	7,80 €
5h31 à 5h45	0,60 €	18,00 €	0,30 €	8,10 €
5h46 à 6h	0,60 €	18,60 €	0,30 €	8,40 €
6h01 à 6h15	0,60 €	19,20 €	0,20 €	8,60 €
6h16 à 6h30	0,60 €	19,80 €	0,20 €	8,80 €
6h31 à 6h45	0,60 €	20,40 €	0,20 €	9,00 €
6h46 à 7h	0,60 €	21,00 €	0,20 €	9,20 €
7h01 à 7h15	0,20 €	21,20 €	0,20 €	9,40 €
7h16 à 7h30	0,20 €	21,40 €	0,20 €	9,60 €
7h31 à 7h45	0,20 €	21,60 €	0,20 €	9,80 €
7h46 à 8h	0,20 €	21,80 €	0,00 €	9,80 €
8h01 à 8h15	0,20 €	22,00 €	0,00 €	9,80 €
8h16 à 8h30	0,20 €	22,20 €	0,00 €	9,80 €
8h31 à 8h45	0,20 €	22,40 €	0,00 €	9,80 €
8h46 à 9h	0,20 €	22,60 €	0,00 €	9,80 €
9h01 à 9h15	0,20 €	22,80 €	0,00 €	9,80 €
9h16 à 9h30	0,20 €	23,00 €	0,00 €	9,80 €
9h31 à 9h45	0,20 €	23,20 €	0,00 €	9,80 €
9h46 à 10h	0,20 €	23,40 €	0,00 €	9,80 €
10h01 à 10h15	0,20 €	23,60 €	0,00 €	9,80 €
10h16 à 10h30	0,20 €	23,80 €	0,00 €	9,80 €
10h31 à 10h45	0,20 €	24,00 €	0,00 €	9,80 €
10h46 à 11h	0,20 €	24,20 €	0,00 €	9,80 €
11h01 à 11h15	0,20 €	24,40 €	0,00 €	9,80 €
11h16 à 11h30	0,20 €	24,60 €	0,00 €	9,80 €
11h31 à 11h45	0,20 €	24,80 €	0,00 €	9,80 €
11h46 à 12h	0,20 €	25,00 €	0,00 €	9,80 €
Tarif Journée		28,70 €		
Ticket perdu/)		LPM		

Tarifs des abonnements :

- Parking Castellane :
 - o Tarifs au 01/01/2018

Offre	ABONNEMENT			Paiement par CB récurrent (3 mois d'engagement)
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	168,00 €	499,00 €	1 815,00 €	137,50 €
Abonnement jour 5j/ 7	-	300,00 €	1 156,00 €	99,00 €
Abonnement nuit + WE	80,00 €	204,00 €	765,00 €	59,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	68,00 €	190,00 €	702,00 €	61,00 €

- o Tarifs au 01/01/2019

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	168,00 €	499,00 €	1 815,00 €	141,00 €
Abonnement jour 5j/ 7	-	309,00 €	1 182,00 €	101,00 €
Abonnement nuit + WE	80,00 €	204,00 €	765,00 €	59,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	68,00 €	190,00 €	702,00 €	61,00 €

- o Tarifs au 01/01/2020

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	171,00 €	510,00 €	1 848,00 €	144,00 €
Abonnement jour 5j/ 7	-	315,00 €	1 206,00 €	103,00 €
Abonnement nuit + WE	81,00 €	208,00 €	780,00 €	60,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	68,00 €	190,00 €	702,00 €	62,00 €

- Parking Préfecture :

o Tarifs au 01/01/2019

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	184,00 €	527,00 €	1 947,00 €	158,00 €
Abonnement Nuit et Week-end	85,00 €	232,00 €	840,00 €	71,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	80,00 €	230,00 €	780,00 €	66,00 €

o Tarifs au 01/01/2020

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	186,00 €	537,00 €	1 980,00 €	161,50 €
Abonnement Nuit et Week-end	86,00 €	234,00 €	852,00 €	72,50 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	81,00 €	234,00 €	792,00 €	67,00 €

D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

PARC CASTELLANE

1^{ER} TRIMESTRE

Fréquentation - CA horaire

Un bon début d'année 2020 pour le parking Castellane, avec une progression cumulée du chiffre d'affaires sur deux mois de +7,6%. La fréquentation horaire progresse de 3,2%, le nombre d'abonnés progresse de 8,9%.

Comme le parking Préfecture et le parking République, il semble que le parking Castellane profite d'un report de trafic du quartier Vieux-Port. Cela semble se confirmer par la hausse perceptible de la durée moyenne qui impact le ticket moyen (en progression de 6,7%).

Evénements marquants :

A partir du 17 mars 2020 à 12 h jusqu'au 11 mai 2020 (non inclus, soit 1 mois et 23 jours), le confinement national pour endiguer l'épidémie de COVID-19 bouleverse l'économie du pays et le fonctionnement du parking qui reste malgré tout ouvert 24/24, étant considéré comme un service de première nécessité. Le trafic chute d'environ 95% pendant la période de confinement et ne redémarre ensuite pas immédiatement, de nombreux générateurs de trafic restant fermés après le 11 mai.

Avant l'entrée en vigueur du confinement, les Français doivent regagner le domicile de leur choix. La population est ensuite tenue de rester à domicile à partir du 17 mars à midi, les seuls motifs de sortie étant d'aller travailler ou d'effectuer un déplacement professionnel, faire ses courses, se déplacer pour raison de santé, pour raison d'urgence familiale, pour la garde d'enfant, pour une activité physique individuelle (à proximité du domicile) ou pour sortir un animal de compagnie, tout rassemblement étant interdit.

2^{EME} TRIMESTRE

Fréquentation - CA horaire

Après un bon début d'année 2020 pour le parking Castellane, avec une progression cumulée du chiffre d'affaires sur deux mois de +7,6%, la fréquentation horaire s'écroule au 2nd trimestre 2020. A fin juin 2020 le CA horaire cumulé est en baisse de 36% et le CA abonnements est en baisse cumulée de 5,2% (contre +4,4% à fin février 2020).

Le CA horaire reprend progressivement après la période de confinement, et il est en baisse de « seulement » 20% au cours du mois de juin.

Le ticket moyen qui progressait de +6,7% à fin février est en baisse cumulée de 0,7% à fin juin.

3^{EME} TRIMESTRE

Fréquentation - chiffre d'affaires

Après un bon début d'année 2020 pour le parking Castellane, la fréquentation horaire s'était écroulée au 2nd trimestre 2020 avec le confinement (baisse cumulée du CA horaire de -36% à fin juin). Cette baisse s'est fortement ralentie au 3^{eme} trimestre ; et à fin septembre le retard est revenu à -28,5%. Mais le mois de septembre, avec -12% de fréquentation, laisse présager une mauvaise fin d'année.

Abonnés

Le CA abonnements est en baisse cumulée de 4,8% à fin septembre, avec un nombre d'abonnés en baisse de 4,0%.

4EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

La fréquentation horaire a baissé de -23% en septembre, -60% en novembre et -31% en décembre. Et le chiffre d'affaires horaire a baissé davantage encore (-29% en septembre, -68% en novembre et -46% en décembre). La fermeture des bars et des restaurants est à l'origine de la baisse de la fréquentation et de la durée, puisque les déplacements maintenus pour des motifs personnels et professionnels ne sont plus prolongés par une consommation ou un repas sur place. Au final, le chiffre d'affaires horaires a baissé de 35,3% en 2020.

Abonnés

Le CA abonnements est en baisse cumulée de 3,1% à fin décembre, avec un nombre d'abonnés en baisse de 4,0%.

Evénements marquants :

Un nouveau confinement est annoncé par le président Emmanuel Macron le 28 octobre, du 30 octobre au 15 décembre 2020. Moins strict que le 1er confinement, il laisse les établissements scolaires ouverts ainsi que les classes préparatoires et les BTS. En revanche, les universités doivent assurer les cours magistraux et les travaux dirigés en distanciel. Il autorise de nombreux secteurs à poursuivre leur activité (BTP, usines, secteur agricole, certains services publics), permet les visites dans les EHPAD sous réserve de respecter les règles sanitaires. Comme lors du premier confinement, des attestations de déplacement dérogatoires sont proposées au téléchargement, de manière à pouvoir justifier ses déplacements. Les célébrations religieuses sont à nouveau interdites. A partir du 15 décembre, le 2ème déconfinement permet la circulation et la célébration des fêtes de fin d'année dans des conditions contraintes, ce qui limite la circulation et donc l'activité de stationnement pendant les fêtes.

PARC PREFECTURE 1^{ER} TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le parking Préfecture bénéficie des difficultés d'accès au quartier Vieux-Port et voit sa fréquentation horaire progresser (9,5% sur deux mois cumulés vs 2019) ainsi que le nombre d'abonnés (+14.2%). En cumulé le chiffre d'affaires progresse de 12,4% sur les deux premiers mois de l'année.

Les travaux d'aménagement dans le parking qui ont été réalisés en 2019 participent également à ce regain de trafic du parking : relamping LED complet du parking et élargissement des passages inter-niveaux rendent ce parking plus confortable pour ses usagers.

Evénements marquants :

Amélioration immédiate de la fréquentation suite à l'inversion du sens de circulation de la rue Pythéas le 25 février qui oriente désormais les flux vers la rue Breteuil. Le parking Préfecture récupère davantage de trafic des générateurs de la rue Saint Ferréol, aux dépens du parking CDG.

2EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Le parking Préfecture a bénéficié en début d'année des difficultés d'accès au quartier Vieux-Port et voyait sa fréquentation horaire progresser (9,5% sur deux mois cumulés vs 2019) ainsi que le nombre d'abonnés (+14.2%). En cumulé le chiffre d'affaires progressait de 12,4% sur les deux premiers mois de l'année.

A fin juin 2020, le CA horaire est désormais en baisse cumulée de 28,2% mais le CA abonnés se maintient à un bon niveau (+9,4% à fin juin 2020).

Evénements marquants :

Confinement national du 17 mars au 11 mai 2020, formant le stade 3 de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 : restriction des déplacements au strict nécessaire (courses alimentaires, soins et travail quand le télétravail n'est pas possible), des sorties près du domicile (activité sportive individuelle, hygiène canine)

3EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Après un mauvais 2nd trimestre, le CA horaire est reparti à la hausse dès le mois de juin (+1%) et a fortement progressé en juillet (+11%), confirmant que le parking Préfecture est une solution de plus en plus prisée par des automobilistes qui ne veulent plus se garer en centre-ville. Le CA horaire résiste particulièrement bien en août (-2%) et progresse même en septembre (+2,8%).

Abonnés

Le volume d'abonnés est en hausse de 12,1% à fin septembre, et le CA abonnés progresse de 10,3%.

4EME TRIMESTRE

Fréquentation – chiffre d'affaires

Au 4^{ème} trimestre, le chiffre d'affaires repart fortement à la baisse : -19% en octobre, -61% en novembre et -4,4% en décembre seulement.

Abonnés

Le volume d'abonnés est en hausse de 13% à fin décembre, et le CA 11,8%

Evénements marquants :

- Deuxième période de confinement mise en place du 30 octobre au 15 décembre 2020, qui a arrêté le trafic et l'activité économique et sociale
- La fermeture et piétonnisation du centre-ville 3 samedis de suite en décembre 2020 (mesure unilatérale prise par la Ville de Marseille) a pénalisé fortement le parking Charles de Gaulle mais profité *a contrario* au parking Préfecture, où le trafic s'est en partie reporté.

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

PARC CASTELLANE

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2020.

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement Marseille Castellane

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	542 889 -	325 080	217 809
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	12 564 175 -	7 073 047	5 491 128
	LOGICIELS	262 -	262	-
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	272 022 -	173 365	98 657
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 000 -	1 000	-
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	- 1 193 462	672 974 -	520 488
Total BIENS DE RETOUR		12 186 885 -	6 899 779	5 287 105
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL AUTOMOBILE	4 139 -	4 139	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	33 968 -	28 061	5 907
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	5 460 -	5 460	-
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	411 -	411	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	1 197 -	20	1 177
Total BIENS DE REPRISE*		45 175 -	38 090	7 084
Total général		12 232 059 -	6 937 870	5 294 189

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Castellane

en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	12 232 059
Immobilisations Valeur Comptable Nette	5 294 189
Immobilisation en cours	785

PARC PREFECTURE

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2020.

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement Marseille Préfecture

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 006 406 -	664 612	341 793
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	11 002 987 -	6 153 027	4 849 960
	LOGICIELS	262 -	262	-
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	343 749 -	251 728	92 021
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 333 -	2 333	-
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	6 130 -	261	5 869
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	7 836 -	296	7 540
Total BIENS DE RETOUR		12 369 702 -	7 072 519	5 297 183
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL AUTOMOBILE	1 738 -	1 276	462
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 230 -	1 230	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	30 768 -	29 802	966
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	6 045 -	6 045	-
Total BIENS DE REPRISE*		39 782 -	38 354	1 429
Total général		12 409 484 -	7 110 872	5 298 612

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Préfecture

en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	12 409 484
Immobilisations Valeur Comptable Nette	5 298 612
Immobilisation en cours	1 670

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

PARC CASTELLANE

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE CASTELLANE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
01/10/2001	OFFICE XP	262	-262	0
	LOGICIELS	262	-262	0
01/12/2001	PORTABLES INTRAPARC	1 000	-1 000	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 000	-1 000	0
01/01/1994	CANTINI	12 550 295	-7 071 894	5 478 401
05/03/2019	REMPLECT MOTEUR EXTRACTION N-2	13 880	-1 153	12 727
	QP SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-1 193 462	672 974	-520 488
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	11 370 712	-6 400 073	4 970 640
31/10/2001	SYSTEME INTRAPARC CANT	11 739	-11 739	0
31/10/2001	MATRICE VIDEO	1 142	-1 142	0
04/12/2002	SOLDE INTRAPARC CASTELLANE	2 935	-2 935	0
04/12/2002	SOLDE INTRAPARC CASTELLANE	285	-285	0
05/03/2003	Intraparc prefecture/castellan	4 354	-4 354	0
20/04/2004	tx video surveillance castella	8 949	-8 949	0
29/05/2006	SONORISATION PARC CASTELLANE	11 700	-11 381	319
01/01/2008	RENOV VIDEO SURV CASTELLANE	19 000	-19 000	0
01/01/2012	I30012 TELEALARME PHONIE ASCENSEUR	4 478	-2 687	1 791
26/03/2012	I30012 MODULE D'INTERPHONE PEAGE	5 178	-3 026	2 152
18/02/2013	I30012 CAMERA (VIDEO SURVEILLANCE)	1 828	-1 799	30
01/11/2013	T30010 MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 158	-3 158	0
01/01/2014	2 CAISSES AUTOMATIQUE	33 706	-23 594	10 112
01/01/2014	2 BORNES SORTIE	14 650	-10 255	4 395
01/01/2014	2 BORNES D'ENTREE	13 002	-9 102	3 901
01/01/2014	3 BARRIERES	11 043	-7 730	3 313
01/01/2014	3 LECTEURS PIETONS	9 197	-6 438	2 759
01/01/2014	3 CAMERAS DE LECTURE DE PLAQUES	6 836	-4 786	2 051
01/01/2014	1 CAISSE MANUELLE	5 478	-3 834	1 643
22/01/2015	RENOUV DE LA GTC + INSTALLATION	22 273	-6 618	15 655
01/01/2016	INTEGRATION QR MAT PEAGE	17 577	-8 789	8 789
17/03/2016	INTERPHONIE - BUREAU NUMERIQUE	1 975	-631	1 344
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	3 940	-3 516	424
23/08/2016	FOURNITURES ELECTRIQUES	1 030	-898	133
09/11/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 151	-1 783	368
01/01/2017	INSTALLATION VIDEO	13 663	-6 832	6 831
25/01/2017	TRAVAUX RADIO CONTINUITE	13 810	-5 433	8 377
15/03/2017	POMPE PUISSARD FOSSE ASCENSEUR	2 356	-1 119	1 237
29/08/2018	VIDEOSURVEILLANCE	3 024	-885	2 139
09/09/2020	Updates normatifs	21 566	-671	20 895
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	272 022	-173 365	98 657
25/04/1995	Travaux Parking CANTINI	10 588	-10 588	0
31/10/2001	CLIMATISATION LOCAL	24 544	-24 544	0
29/04/2004	unite pilotage up 3 castellane	7 310	-7 310	0
23/04/2007	REMP 10 PORTES PARE FLAMME CAST	23 330	-21 295	2 035
01/09/2007	RENOV ECLAIRAGE CASTELLANE	24 438	-24 438	0
01/03/2008	REMP SOURCE ELEC SECURITE	9 525	-9 525	0
01/11/2008	GESTION PANNEAUX LIBRE COMPLET	9 176	-9 176	0
01/01/2011	ANTIDERAPANTACCUEIL CASTELLANE	5 671	-5 671	0
01/01/2011	SAE 2010 ASCENSEURS CASTELLANE	5 597	-2 799	2 799
05/07/2011	CLIM BUREAU ET SALLE CONTROLE	3 700	-3 511	189
26/03/2012	I30012 RENOV ECLAIRAGE PARC	49 500	-43 392	6 108
01/11/2013	T73029 MISE EN PLACE SAE ELECT	42 787	-30 665	12 121
16/01/2014	SIGNALISATION DYNAMIQUE ENTREE PARKING	3 986	-2 774	1 212
29/08/2014	RENOV PEINTURE NIV -1 ET -2	82 000	-34 670	47 330
01/01/2015	REMP MEUBLE ACCUEIL AU NORMES PMR	6 145	-3 687	2 458
01/01/2015	FOURNITURE ET POSE SSI CTLE DETEC INCEND	7 783	-3 113	4 670
01/01/2015	RENOV PEINTURE BUREAU	4 000	-1 600	2 400
06/03/2015	SIGNALISATION ESCALIERS PMR	9 105	-5 302	3 802
30/06/2015	I30012 AMENAGEMENTS MISE AUX NORMES PMR	12 420	-6 839	5 581
10/07/2015	INTERFACE GTC/VIDEO SURVEILLANCE	1 410	-772	638
15/07/2015	CREATION ACCES HANDICAPE PMR	2 522	-1 378	1 144
31/07/2015	RAMPE ET PEINTURE PMR	945	-512	433
14/08/2015	AMENAGEMENT MAIN COURANTES PMR	2 790	-1 502	1 288

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE CASTELLANE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
21/08/2015	POSE AU SOL BARRE ANTI DERAPANT PMR	1 800	-965	835
28/08/2015	I30012 PEINTURE NIV -4 ET -5	82 337	-29 339	52 998
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
01/01/2016	TRAVAUX ELECTRIQUE	4 928	-2 464	2 464
01/01/2016	2 PORTES COUPES FEU	6 980	-2 327	4 653
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE CANTINI	2 380	-793	1 587
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE MEDITERRANNE	2 380	-793	1 587
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE CASTELLANE	2 150	-717	1 433
01/01/2016	PORTE LOCAL COFFRE	1 589	-530	1 059
29/06/2016	REMPLACEMENT POMPE ET CUVE	4 225	-1 905	2 320
30/06/2016	MODIFICATION BANQUE ACCEUIL	1 250	-563	687
01/08/2016	INSTALLATION BANQUE ACCEUIL	1 996	-882	1 114
24/08/2016	DIVERS MACONNERIE	20 408	-8 887	11 521
03/10/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	6 588	-1 399	5 189
14/10/2016	CLIMATISATION	4 446	-1 874	2 572
14/10/2016	CABINET DE TOILETTE	895	-377	518
01/01/2017	AMENAGEMENT BUREAU	4 963	-1 985	2 978
20/02/2017	DIVERS MACONNERIE	2 628	-1 015	1 612
20/02/2017	REALISATION ENCOFFREMENT	1 982	-766	1 216
01/01/2018	PORTE PIETONS	3 810	-762	3 048
01/01/2018	VITRE PARE FLAMME	921	-184	737
24/01/2018	SYSTEME DE GUIDAGE A LA PLACE	18 020	-5 292	12 728
26/07/2018	PANNEAU EXTERIEUR ET FRONTON	1 069	-260	809
05/09/2018	REMISE AUX NORMES COLONNES SECHES	7 020	-1 087	5 933
11/02/2019	AGRANDISSEMENT COIN REPAS	595	-112	483
11/03/2019	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2 270	-411	1 859
01/01/2020	ECLAIRAGE ASCENSEUR	1 719	-57	1 662
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	542 889	-325 080	217 809
TOTAL	BIENS DE RETOUR	12 186 885	-6 899 779	5 287 105
31/08/2007	1 BALISE LIBER-T GEAPARK	5 441	-5 441	0
01/01/2008	COMPLT 2007 BALISE LIBER-T GEA G	400	-400	0
03/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
30/04/2012	AXIOBOX M3+IHM	14 552	-12 618	1 934
30/06/2013	COMPLEMENT BOX	2 320	-1 741	579
08/01/2015	2 BALISES LIBER T GEA	5 900	-3 529	2 371
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 I30012	729	-729	0
06/08/2019	FIBRE OPTIQUE	1 190	-167	1 023
31/12/2020	Achat cyclomoteur 50cc	1 197	-20	1 177
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	35 165	-28 081	7 084
02/06/2016	CYCLOMOTEUR	953	-953	0
09/11/2016	MOTOCYCLETTE SERIE L4HKTEJPF6000236	3 186	-3 186	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	4 139	-4 139	0
01/02/1999	FAC SIMILE Copieur MARSEILLE CASTELLANE	1 110	-1 110	0
01/03/1999	FAC-SIMILE Fax B150 MARSEILLE CASTELLANE	560	-560	0
01/02/2001	INTERDISCOUNT	1 268	-1 268	0
05/03/2004	64304 pc/ecran/impimante/lecte	1 607	-1 607	0
10/08/2007	ENS.NEC ML450+LCDI7+IMP.HP	915	-915	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 460	-5 460	0
01/03/2002	ARMOIRE HAUTE 2 PTES	411	-411	0
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	411	-411	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	45 175	-38 090	7 084
TOTAL	I30012 MARSEILLE CASTELLANE	12 232 059	-6 937 870	5 294 189

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

PARC PREFECTURE

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE PREFECTURE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
01/10/2001	OFFICE XP	262	-262	0
	LOGICIELS	262	-262	0
01/12/2001	PORTABLES INTRAPARC	2 333	-2 333	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 333	-2 333	0
01/06/1994	PREFECTURE	10 991 050	-6 150 716	4 840 334
01/01/2016	GROUPE ELECTROGENE	11 937	-2 310	9 627
31/12/2020	étude structure remplacement PMR	2 900	-46	2 854
31/12/2020	étude remplacement PMR	3 230	-215	3 015
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	11 009 117	-6 153 288	4 855 829
31/10/2001	SYSTEME INTRAPARC	11 739	-11 739	0
31/10/2001	MATRICE VIDEO	1 133	-1 133	0
04/12/2002	SOLDE INTRAP PREF	2 935	-2 935	0
04/12/2002	SOLDE INTRAP PREFECTURE	283	-283	0
05/03/2003	intraparc prefecture/castellan	4 354	-4 354	0
01/01/2004	995/04 moteur desenfumage pref	2 431	-2 066	365
20/04/2004	bx vidéo surv préf	19 070	-19 070	0
30/09/2004	suite arret stcc prefecture	6 184	-6 184	0
30/09/2004	acceptation carte total prefec	1 066	-1 066	0
01/01/2006	PARAMETRAGE CHQ MULTISERVICES	2 813	-2 813	0
01/01/2007	REMP BORNE SORTIE PEAGE PREF	9 802	-9 802	0
01/07/2010	REMPLACEMENT 30 CAMERAS PREF	15 948	-15 948	0
16/02/2011	MAT. PEAGE PREFECTURE	104 630	-103 321	1 309
01/01/2014	TELEALARME PHONIE ASCENSEUR	4 478	-2 090	2 388
01/01/2014	SYNTHESE VOCALE CARUSO ASC PARADIS+ROME	2 258	-1 054	1 204
30/01/2014	2 STOCKEURS NUMERIQUES SAMSUNG	5 858	-5 067	791
24/02/2014	AMENAGEMENT DE LA GTC	16 140	-5 530	10 610
25/02/2014	EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	15 323	-6 997	8 326
26/02/2014	REMP. GTC AUTOMATE 128/64 AXIOME AU	28 191	-9 651	18 540
01/01/2015	EXTINCTEURS	1 931	-1 931	0
01/01/2015	COMPL. EQUIPEMT RESEAU RADIO PTI	2 157	-863	1 294
31/07/2015	REGLETTE-TUBES T5	1 756	-1 756	0
01/01/2016	1 CAISSE AUTOMATIQUE	4 016	-2 008	2 008
01/01/2016	1 BORNE DE SORTIE	3 353	-1 676	1 676
01/01/2016	1 BORNE D'ENTREE	3 091	-1 545	1 545
01/01/2016	1 LECTEUR PIETON	1 346	-673	673
01/01/2016	1 LECTEUR VEHICULE DE NUIT	692	-346	346
01/01/2016	1 CAISSE MANUELLE	589	-294	294
30/06/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 005	-1 806	199
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	4 796	-4 280	516
25/08/2016	TRAVAUX D AMENAGEMENT	13 203	-5 746	7 457
05/10/2016	TRAVAUX D AMENAGEMENT	6 665	-2 826	3 839
01/01/2017	TRAVAUX CONTROLE D'ACCES	3 885	-1 554	2 331
27/06/2017	MATERIEL DE PEAGE (CAMERA)	5 037	-1 770	3 267
13/06/2018	REMPLACEMENT POMPE RELEVAGE	1 398	-446	952
30/04/2019	REGLETTES LED PARC ENTIER	33 197	-11 107	22 090
31/12/2020	Boucles de détection	3 294	-220	3 074
31/12/2020	Remplacement onduleur	4 542	-76	4 466
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	351 585	-252 024	99 561
25/04/1995	Travaux Parking PREFECTURE	10 588	-10 588	0
18/04/2002	CARRELAGE+CLOISON AIRE DE LAVAGE	4 695	-4 695	0
27/09/2002	CLIMATISATION 36FILTRES ECO9	14 800	-14 800	0
17/03/2004	luminaire éclairage prefecture	40 606	-40 606	0
30/04/2004	ODORISATION UP3 PREF	5 650	-5 650	0
31/12/2004	AMEN LOCAL EXPLOIT TX VPS	127 907	-127 907	0
31/12/2004	PEINTURE TX LOC EXPLOIT VPS	21 107	-21 107	0
31/12/2004	ELECTRICITE AMEN LOC EXPL VPS	10 318	-10 318	0
31/12/2005	COMP AMEN LOCAUX EXPL PREF	7 311	-7 311	0
23/04/2007	REMP 14 PORTES PARE FLAMM PREF	32 662	-29 812	2 850
28/07/2008	RENOV ECLAIRAGE LUMINAIRES PREF	25 500	-25 500	0
24/11/2008	REMP 10 PORTES COUPE FEU	26 500	-21 383	5 117
17/09/2009	ECLAIRAGE SECOURS MARS PREF	7 866	-7 866	0
12/05/2010	PREF RENOV ECLAIR NIV 5/6/7	17 500	-17 500	0
09/11/2010	PEINTURE PLAFONDS MURS PREF	7 373	-4 987	2 386
01/01/2011	SAE 2010 ASCENSEURS PREFECTURE	3 607	-1 804	1 804
20/06/2011	RPLT CENTRALE DETECTION INCENDIE	28 400	-18 050	10 350
24/07/2011	RPLCT BLOCS SECOURS LUMIN. SOL	22 215	-20 966	1 249
07/11/2011	130010 TRVX DE PEINTURE	111 236	-67 858	43 378
01/01/2012	130010 RENOVATION ELECTROMECHANIQUE	15 204	-6 842	8 362
01/01/2012	130010 CPLT F65 TRVX PEINTURE	9 556	-5 733	3 822
01/01/2012	130010 CENTRALE CO/NO	9 294	-5 576	3 717
31/08/2012	130010 TRVX DE PEINTURE NIV 4 ET 5	82 905	-46 074	36 832
21/04/2013	130010 ASC. PORTE CABINERENOVA	6 321	-2 433	3 888
30/08/2013	TRVX DE PEINTURE NIV 6 ET 7	85 423	-41 797	43 627
01/11/2013	T73029 MISE EN PLACE SAE ELECT.	36 992	-26 512	10 480
26/02/2014	PORTE MONTE CHARGE HANDICAPE	2 796	-1 914	882
22/07/2014	RENOV MOBILIER BUREAU ACCUEIL PMR	10 495	-6 765	3 730

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE PREFECTURE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
22/07/2014	RENOV PEINTURE LOCAL D'EXPLOITATION	4 690	-2 015	2 675
22/07/2014	RENOV ECLAIRAGE BUREAU ACCUEIL	2 673	-1 723	950
05/08/2014	EXTENSION CENTRALE DETECTION INCENDIE	24 474	-10 455	14 019
23/10/2014	RENOV LOCAL SOCIAL ET BUREAU RS	6 200	-3 839	2 361
19/02/2015	REPLAC. DE LA CLIMATISATION (ACCUEIL)	3 595	-2 109	1 486
06/03/2015	SIGNALISATION ESCALIERS PMR	7 538	-4 390	3 148
27/07/2015	NORMES DES RAMPANTS ET MAINS COURANTES	7 887	-4 284	3 603
27/07/2015	NORMES DES RAMPANTS ET MAINS COURANTES	6 398	-3 475	2 923
21/08/2015	NORMES DES ESCALIERS PMR	1 200	-644	556
27/08/2015	BORNES DE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQUE	5 304	-2 836	2 468
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
09/06/2016	ECLAIRAGE SEC-BLOCS SECOURS	3 840	-1 752	2 088
01/01/2017	AMENAGEMENT ASCENSEURS	9 029	-1 806	7 223
01/01/2017	RENOVATION WC H/F-CUISINE	3 855	-1 542	2 313
01/01/2018	VITRE PARE FLAMME	2 538	-508	2 031
09/08/2018	MODIFICATION ALIMENTATION ASCENSEUR	8 309	-996	7 313
01/01/2019	TX DU PLAN DE FIABILISATION ASCENSEURS	51 581	-4 506	47 075
01/01/2019	DIVERS MACONNERIE	14 400	-2 880	11 520
03/03/2019	INSTALLATION ELECTRIQUE	4 781	-876	3 905
27/05/2019	TVX MACONNERIE / MARQUISES	4 625	-740	3 885
19/06/2019	RELAMPING LEDS	39 556	-6 078	33 478
13/08/2019	FTURE ET POSE CLIMATISATION	3 545	-491	3 054
01/01/2020	PIECES RECHANGES ASCENSEUR	1 289	-43	1 246
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 006 406	-664 612	341 793
TOTAL	BIENS DE RETOUR	12 369 702	-7 072 519	5 297 183
01/01/2006	COMPTEUSE TRIEUSE MACH 3 RS 232	2 581	-2 581	0
31/03/2008	1 BALISE LIBER-T GEA G	5 841	-5 841	0
30/06/2009	1 BALISE SUPPLT LIBER-T GEA	4 641	-4 641	0
01/01/2012	AXIOBOX M1+IHM	9 665	-8 698	966
25/04/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
13/08/2013	REMPLACEMENT D UN ONDULEUR 6KVA	3 830	-3 830	0
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130010	775	-775	0
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	30 768	-29 802	966
24/01/2018	CYCLOMOTEUR TNT MOTOR L4HBBP2H6001435	1 738	-1 276	462
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 738	-1 276	462
17/06/2005	PHOTOCOPIEUSE DI1611A	1 230	-1 230	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	1 230	-1 230	0
01/02/1999	FAC SIMILE Copieur + Fax MARSEILLE PREFECTURE	1 670	-1 670	0
07/03/2002	LASER JET	550	-550	0
07/03/2002	LECTEUR ZIP	341	-341	0
19/02/2007	ENS.NEC ML 450 + ECRAN LCD 17	638	-638	0
01/01/2011	ENS.HP 6000PRO MT E5400+ECRAN 22LED	563	-563	0
13/01/2011	HP ECRAN LE1901	129	-129	0
28/02/2014	MODIF.SYST.GTC +3 ENREGIST.VIDEO SAMSUNG	2 155	-2 155	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 045	-6 045	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	39 782	-38 354	1 429
TOTAL	130010 MARSEILLE PREFECTURE	12 409 484	-7 110 872	5 298 612

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Parc CASTELLANE

Les principales opérations de GER et investissements réalisés en 2020 sont listés ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
ELECTRICITE/GROUPE ELECTROGNE	7 972,40 € HT	Remplacement inverseur de source du groupe-électrogène
Ascenseurs	5 011,34 € HT	Remplacement interphones cabine, remplacement et rabotage de portes palières ascenseur, mise aux normes PMR
Moyens généraux	917,36 € HT	Réparations véhicules d'intervention

Les dépenses 2020 en Gros Entretien Réparation et Investissement se sont principalement concentrées sur les postes ascenseur et électricité, à l'image de l'année précédente.

Concernant les ascenseurs, l'essentiel des dépenses sont liées aux portes palières qui sont impactées par des infiltrations récurrentes, notamment par temps de pluie. Des opérations de recherche de fuite ainsi que de renforcement de l'étanchéité des parois des escaliers ont été menées courant 2020 et début 2021. Si cela s'avère efficace, il est prévu le remplacement de l'intégralité des portes palières des trois ascenseurs du site en 2021.

Parc PREFECTURE

Les principales opérations de GER et investissements réalisés en 2020 sont listés ci-dessous :

Equipements	Montant	Commentaires
Ventilation/Désenfumage	1 580,00 € HT	Correctif du désenfumage mécanique
Ascenseur	1 648,81 € HT	Remplacement d'une carte fusible ainsi que d'un optocoupleur (Ascenseur côté Rome)
Infrastructure	7 471,00 € HT	Mission partielle / Contrat d'architecte – reprise du dossier de permis de construire
Péage	2 014,00 € HT	Prestations de réparation (Hors contrat) à la suite de plusieurs dysfonctionnements
Sécurité Incendie	1 130,00 € HT	Remplacement et fourniture de pièces de rechange (Correctif à la suite de la vérification préventive de la centrale CO/NO)

Les dépenses en 2020 de gros-entretien, réparation et d'investissement se sont axées majoritairement dans 2 directions.

D'une part sur le poste infrastructure, avec la réalisation de plusieurs missions d'investigation et diagnostic, dans la continuité des démarches réalisées en 2019 concernant le dossier de demande de remplacement de l'ascenseur PMR.

D'autre part, avec la réalisation de plusieurs travaux, afin de maintenir en bon état de fonctionnement, des équipements de sécurité (Centrale CO/NO, ascenseurs, ventilation/désenfumage) mais aussi péage (prestations hors contrat).

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

PARC CASTELLANE

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	ORBILITY
Centrale Incendie	DEF
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	INEO
Centrale CO	ADS
Portes automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SIEMP

Le service technique INDIGO permet d'internaliser la maintenance préventive et curative de plusieurs équipements, notamment la maintenance des équipements électriques (hors Haute Tension), la sonorisation, la vidéo-surveillance, les portes palières et les systèmes d'alarme-intrusion.

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2020 :

Maintenance préventive	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
ASCENSEURS	23/03	04/05	15/06	17/08	08/09	22/10	02/12
DETECTION INCENDIE	04/09/2020						
EXTINCTEURS	11/03/2020						
COLONNES SECHES	07/10/2020						
POMPES DE RELEVAGE	09/07/2020						
PEAGE	07/01/2020		03/05/2020		17/09/2020		
Contrôles obligatoires	DATE						
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	10/03/2020						
ASCENSEURS	04/06/2019						
DETECTION INCENDIE	06/09/2017						
DESENFUMAGE	06/09/2017						
MOYENS DE SECOURS	11/03/2019						
RADIO CONTINUITE ELECTRIQUE	09/08/2017						

PARC PREFECTURE

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	DESIGNA
Centrale Incendie	DEF
Portes coupe-feu	UXELLO
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	INEO
Centrale CO	DRAGER
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SIEMP

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2020 :

Maintenance préventive	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
ASCENSEURS	05/03	21/04	16/06	11/08	24/09	02/11	11/12
DETECTION INCENDIE	01/09/2020						
EXTINCTEURS	09/03/2020						
COLONNES SECHES	07/10/2020						
POMPES DE RELEVAGE	09/07/2020						
PEAGE	15/04/2020		06/08/2020		26/11/2020		
Contrôles obligatoires	DATE						
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	25/05/2020						
ASCENSEURS	05/06/2019						
DETECTION INCENDIE	20/11/2017						
DESENFUMAGE	20/11/2017						
MOYENS DE SECOURS	12/03/2019						

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

PARC CASTELLANE

Equipements	Montant	Commentaires
Qualité de l'ouvrage	9 441,21 € HT	Diverses interventions et petites prestations (peinture, maçonnerie, serrurerie) ainsi que le traitement anticalcaire des cages d'escalier
Moyens de secours	7 339,24 € HT	Diverses interventions sur le SSI, les portes coupe-feu, la centrale CO/NO, ...
Ascenseurs	6 287,57 € HT	Diverses fournitures et remplacement de pièces de rechange
Péage	3 468,80 € HT	Diverses prestations, réparations hors-contrat ainsi que des fournitures, y compris liés au vandalisme (barrières)
Electricité	3 453,28 € HT	Fournitures Electriques dont blocs secours, tubes fluos
Réseaux d'eau / Pompes de relevage	3 415,00 € HT	Curage/Débouchage des réseaux du parc à plusieurs reprise, prestations de recherche de fuite
Signalétique/Peinture	1 608,81 € HT	Fourniture de panneau, reprise de peinture

Les prestations de maintenance hors-contrat de l'année 2020 ont majoritairement porté sur les postes de maintenance générale (qualité de l'ouvrage), sécurité incendie et ascenseurs.

Pour deux de ces trois postes (Qualité de l'ouvrage et Ascenseurs), l'augmentation des dépenses de maintenance est liée au traitement des conséquences d'infiltrations en provenance des parois extérieures lors d'épisodes de pluie. Une prestation de recherche de fuite suivie d'un renforcement localisé de l'étanchéité a été initiée courant 2020 et finalisée début 2021, dans le but de stopper les infiltrations récurrentes.

Enfin nous pouvons noter que les postes Electricité, Signalétique/Peinture et Péage représentent une part plus faible des dépenses de maintenance vis-à-vis de 2019, ceci grâce à une volonté plus poussée d'internalisation de certaines prestations.

PARC PREFECTURE

Equipements	Montant	Commentaires
Sécurité Incendie	5 574,10 € HT	Interventions sur le SSI, rechargement d'extincteurs suite vandalisme, reconditionnement de détecteurs optiques
Qualité de l'ouvrage	2 680,00 € HT	Diverses interventions et petits chantiers (Réparation de porte, maçonnerie, peinture, signalisation/panneaux)
Péage	2 439,06 € HT	Remplacement des TPV (mise aux normes), interventions à la suite de dysfonctionnements péage (hors contrat)
Electricité	1 927,03 € HT	Diverses fournitures électriques (blocs secours, fluos et disjoncteurs)
Réseaux d'évacuation/ relevage	1 715,00 € HT	Curage séparateur hydrocarbure
Ascenseur	1369,60 € HT	Diverses interventions/dépannages hors-contrat

En 2020, les interventions de maintenance hors-contrat se sont concentrées principalement sur les postes sécurité-incendie, qualité de l'ouvrage, péage et électricité.

Concernant le poste péage, qui représente le second poste de dépenses, celui-ci comprend des interventions de dépannage mais aussi la mise en place du paiement sans contact en bornes de sorties afin d'optimiser et fluidifier le trafic notamment lors de fortes affluences.

Aussi, nous avons fait réaliser plusieurs interventions de remise en service afin de maintenir en bon état de fonctionnement les équipements de sécurité (Ascenseurs, centrale SSI et extincteurs).

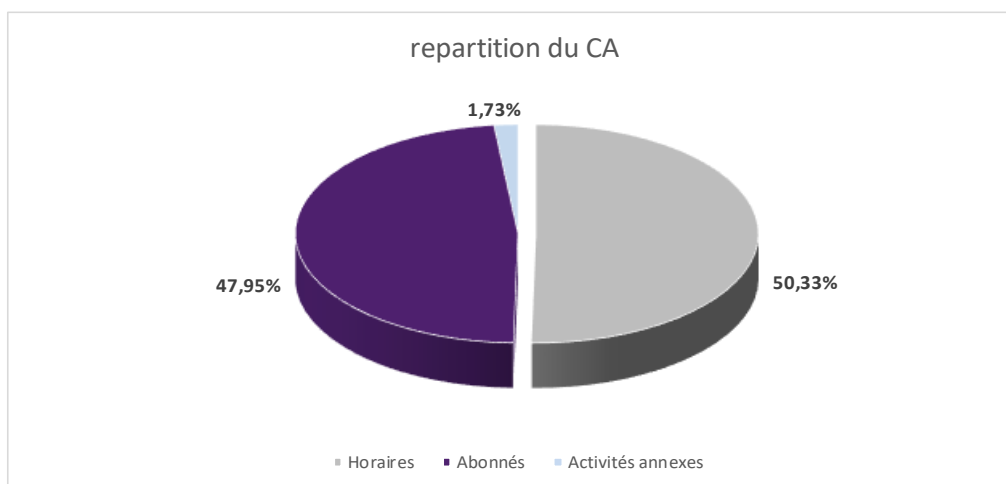
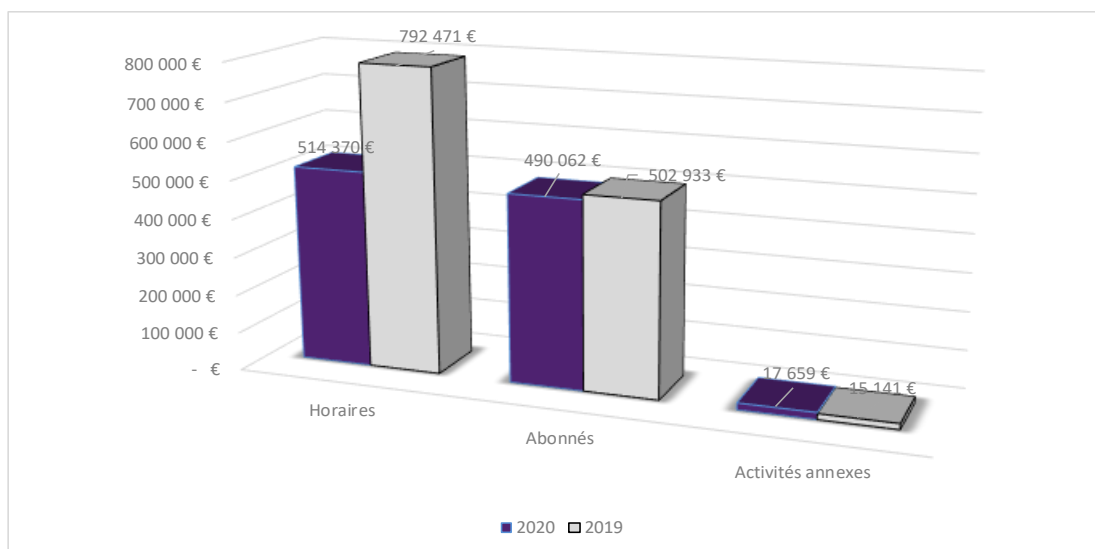
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHÈSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PARC CASTELLANE

Le CA pour l'année 2020 est de 1 022 091 € HT ventilé comme suit :

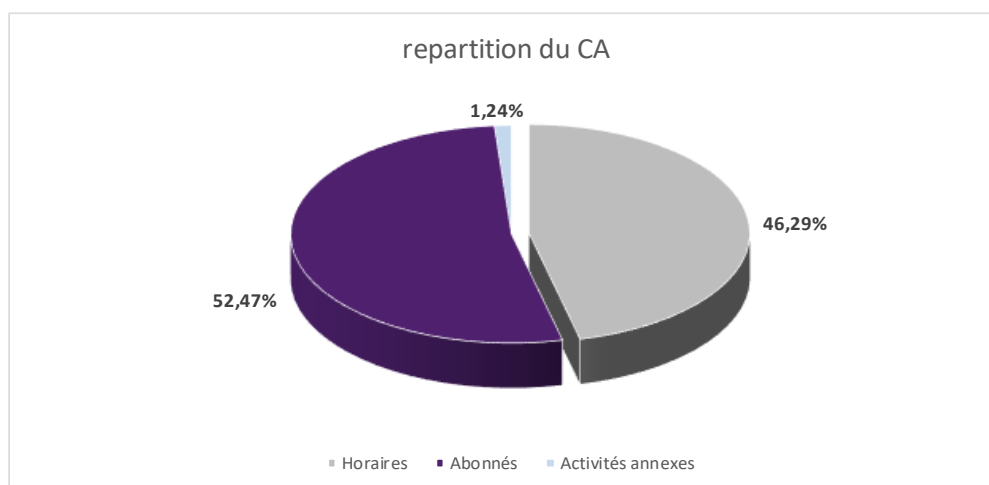
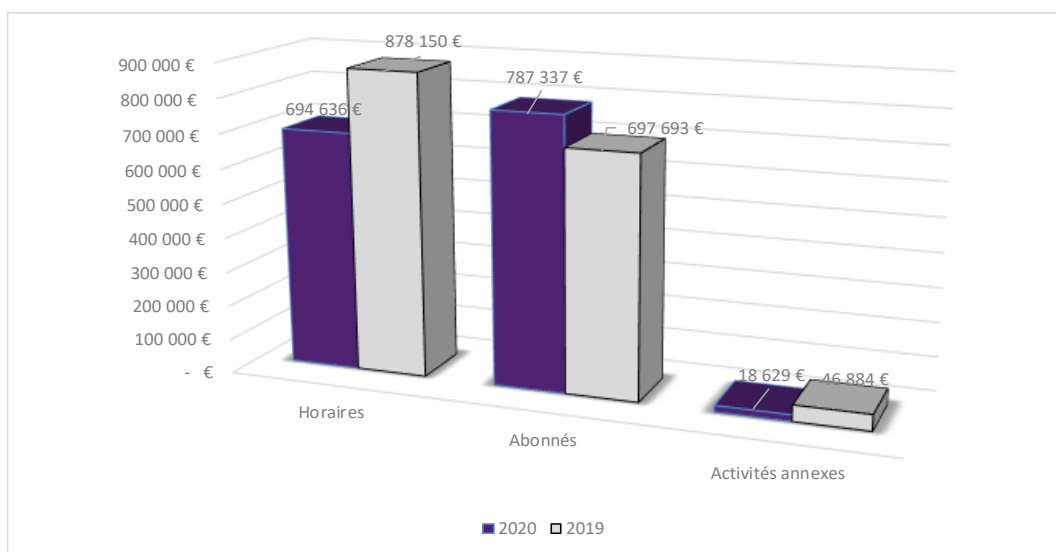
Chiffre d'affaires HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2020	514 370 €	490 062 €	17 659 €	1 022 091 €
2019	792 471 €	502 933 €	15 141 €	1 310 545 €
ECART	-35,1%	-2,6%	16,6%	-22,0%
REPARTITION DU CA	50,3%	47,9%	1,7%	



PARC PREFECTURE

Le CA pour l'année 2020 est de 1 500 602 € HT ventilé comme suit :

Chiffre d'affaires HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2020	694 636 €	787 337 €	18 629 €	1 500 602 €
2019	878 150 €	697 693 €	46 884 €	1 622 727 €
ECART	-20,9%	12,8%	-60,3%	-7,5%
REPARTITION DU CA	46,3%	52,5%	1,2%	

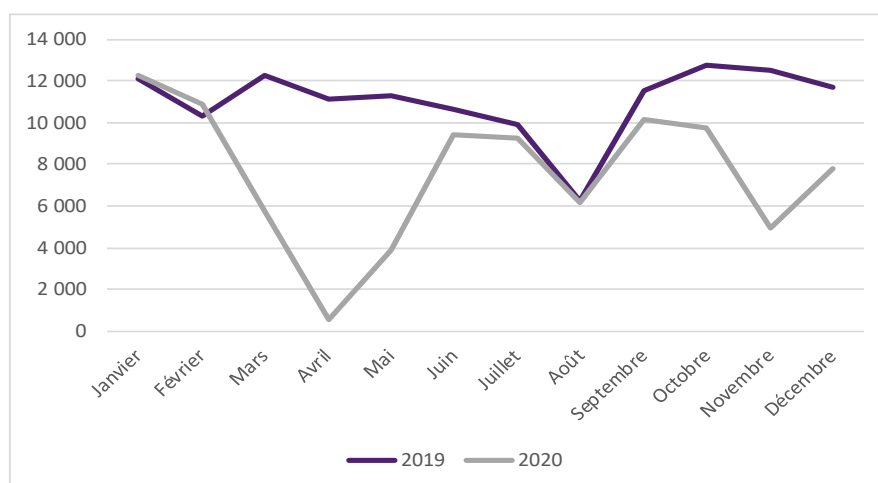


B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaire

Parc CASTELLANE

	2019	2020	ECART
Janvier	12 112	12 296	1,5%
Février	10 325	10 858	5,2%
Mars	12 281	5 769	-53,0%
Avril	11 123	533	-95,2%
Mai	11 256	3 881	-65,5%
Juin	10 665	9 386	-12,0%
Juillet	9 912	9 244	-6,7%
Août	6 219	6 136	-1,3%
Septembre	11 536	10 157	-12,0%
Octobre	12 738	9 778	-23,2%
Novembre	12 520	4 956	-60,4%
Décembre	11 725	7 818	-33,3%
Total	132 412	90 812	-31,4%

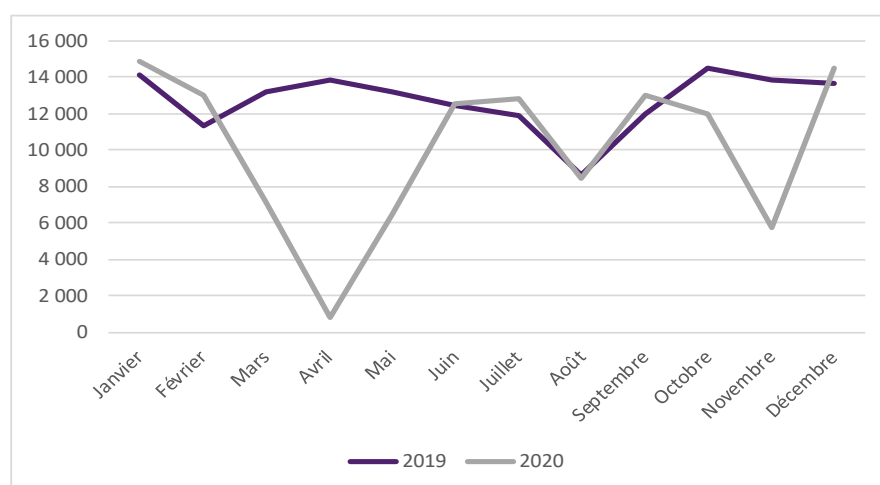


La fréquentation horaire a diminué de 31,4% en 2020 par rapport à 2019. C'est une baisse historique et intrinsèquement liée à l'épidémie de Covid-19 et ses impacts sur le fonctionnement de l'économie du pays, avec notamment un quasi-arrêt de l'activité économique, culturelle, et sociale pendant le 1^{er} épisode de confinement du 17 mars au 11 mai 2020 ; puis lors du 2^{ème} confinement à partir du 30 octobre 2020 jusqu'au 15 décembre 2020.

L'été 2020, même si les mesures sanitaires étaient moins drastiques, n'a pas permis de rattraper le retard pris sur ces deux épisodes.

PARC PREFECTURE

	2019	2020	ECART
Janvier	14 124	14 838	5,1%
Février	11 283	12 980	15,0%
Mars	13 222	7 169	-45,8%
Avril	13 802	845	-93,9%
Mai	13 163	6 483	-50,7%
Juin	12 461	12 554	0,7%
Juillet	11 878	12 806	7,8%
Août	8 606	8 423	-2,1%
Septembre	11 996	12 967	8,1%
Octobre	14 469	12 019	-16,9%
Novembre	13 863	5 723	-58,7%
Décembre	13 696	14 456	5,5%
Total	152 563	121 263	-20,5%



Le trafic horaire du parc Préfecture baisse de « seulement » 20,5% en 2020. Ce résultat est relativement moins mauvais que celui observé dans les autres parkings Indigo de Marseille. Plusieurs raisons à cela :

- La fermeture des grands centres commerciaux en novembre et décembre a fortement favorisé les commerces de centre- ville avant les fêtes de fin d'année
- La piétonnisation par la Ville de Marseille du centre-ville pendant 3 week-ends de décembre a favorisé les parcs en périphérie de la zone de circulation interdite, dont Préfecture et Castellane dans une moindre mesure.
- L'activité nocturne, culturelle et festive autour du parking Préfecture est proportionnellement moins importante que d'autres parcs, si bien que les périodes de couvre-feu et de confinement ont moins d'impact sur le trafic horaire qu'ailleurs.

b) Sorties gratuites

Parc CASTELLANE

	2019	2020	ECART
Janvier	377	660	75,1%
Février	678	527	-22,3%
Mars	936	224	-76,1%
Avril	801	86	-89,3%
Mai	553	362	-34,5%
Juin	574	498	-13,2%
Juillet	646	534	-17,3%
Août	512	453	-11,5%
Septembre	1 157	583	-49,6%
Octobre	866	530	-38,8%
Novembre	643	360	-44,0%
Décembre	839	572	-31,8%
Total	8 582	5 389	-37,2%

Parc PREFECTURE

	2019	2020	ECART
Janvier	287	863	200,7%
Février	461	397	-13,9%
Mars	423	246	-41,8%
Avril	618	138	-77,7%
Mai	730	541	-25,9%
Juin	742	658	-11,3%
Juillet	759	520	-31,5%
Août	301	353	17,3%
Septembre	409	437	6,8%
Octobre	602	426	-29,2%
Novembre	389	275	-29,3%
Décembre	1 527	973	-36,3%
Total	7 248	5 827	-19,6%

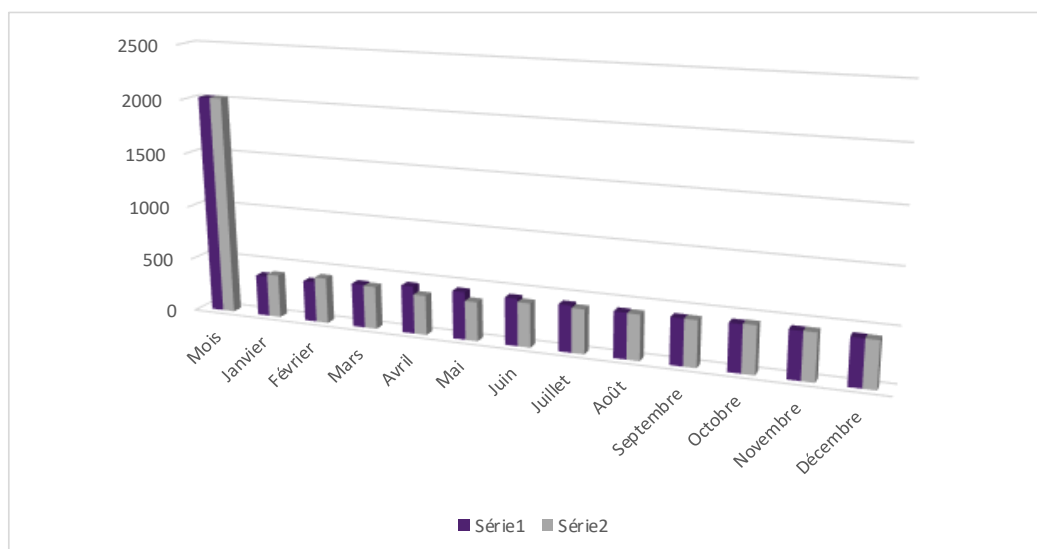
La baisse des sorties gratuites pour les deux parkings est importante (-37% à Castellane et -19% à Préfecture), en corrélation directe avec la baisse de trafic horaire.

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

Parc CASTELLANE

Mois	2019	2020	ECART N-1
Janvier	380	400	5,3%
Février	377	424	12,5%
Mars	404	395	-2,2%
Avril	440	365	-17,0%
Mai	441	361	-18,1%
Juin	434	405	-6,7%
Juillet	428	407	-4,9%
Août	420	417	-0,7%
Septembre	425	424	-0,2%
Octobre	433	438	1,2%
Novembre	433	434	0,2%
Décembre	430	428	-0,5%
Total	420	408	-2,6%

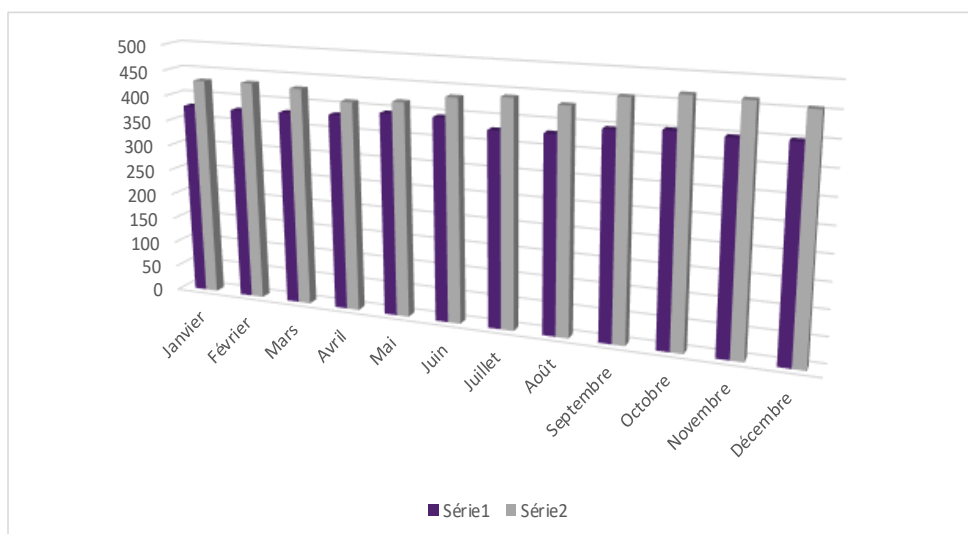


L'activité abonnements est moins sensible à la crise sanitaire. Indigo a lancé une campagne de promotion à l'automne 2017 qui a permis d'enrôler de nouveaux abonnés présents toute l'année 2018 et en 2019. La signature par ailleurs d'un contrat de 25 abonnements avec la préfecture en juillet 2018 a concouru à la hausse importante au cours du 1^{er} semestre 2019. Sur cette bonne lancée, l'année 2020 est finalement une année très positive pendant laquelle la fréquentation est restée à un niveau élevé..

Au final le nombre d'abonnés baisse de seulement 2,6% en 2020.

Parc PREFECTURE

Mois	2019	2020	ECART N-1
Janvier	378	430	13,8%
Février	377	432	14,6%
Mars	380	428	12,6%
Avril	383	410	7,0%
Mai	394	417	5,8%
Juin	394	433	9,9%
Juillet	378	440	16,4%
Août	380	433	13,9%
Septembre	396	455	14,9%
Octobre	402	466	15,9%
Novembre	398	464	16,6%
Décembre	400	456	14,0%
Total	388	439	13,0%



Le nombre d'abonnés progresse de 13% en 2020 (après une progression de 9,0% en 2019), fruit d'un travail de prospection très fin réalisé par la cellule commerciale en 2018 et 2019, mais aussi des aménagements réalisés pour améliorer le confort du parking.

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Les activités annexes sont notamment des recettes de publicité issues du contrat national avec Clear Chanel, ainsi que le CA des zones louées (lavage de voitures).

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Parc CASTELLANE

Année	Ticket moyen TTC
2020	6,80 €
2019	6,97 €

Parc PREFECTURE

Année	Ticket moyen TTC
2020	6,87 €
2019	6,76 €

Les tickets moyens de deux parcs baissent, et s'expliquent principalement par la diminution du temps de stationnement. En effet avec la fermeture des bars et des restaurants, les stationnements se limitent à l'activité principale qui a motivé le déplacement en voiture (rendez-vous professionnels, administratifs ou médicaux, etc)

b) Répartition des modes de paiement

Parc CASTELLANE

Année	Espèces	CB/AMEX/Mastercard	Prélèvement	Chèques	OPNGO	Total GR	LIBER'T
2019	23 390€	592 417€	361 746€	2 683€	16654€	75 215€	339 728€
	1,65%	41,96%	25,62%	0,19%	1,18%	5,32%	24,08%
2020	8 578€	420 633€	359 395€	127€	19324€	43 624€	225 475€
	0,81%	39,05%	33,37%	0,01%	1,81%	4,05%	20,90%

*

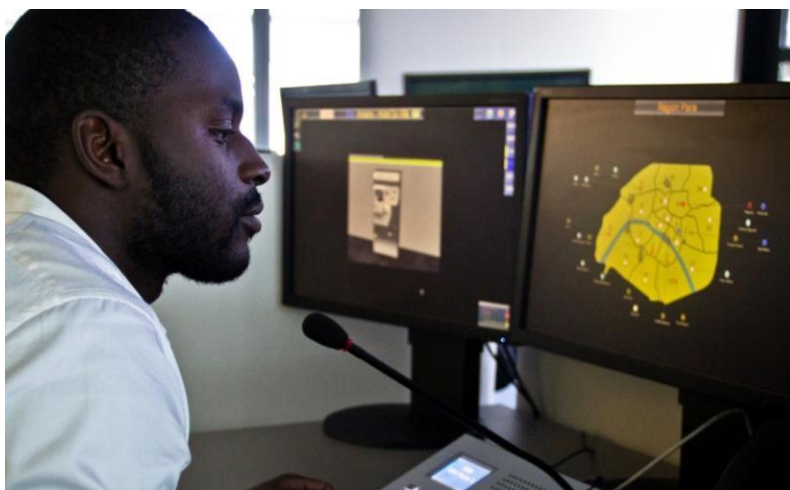
Parc PREFECTURE

Année	Espèces	CB/AMEX/Mastercard	Prélèvement	Chèques	OPNGO	Total GR	LIBER'T
2019	44 333€	715 788€	342 517€	8 057€	14175€	58 119€	306 998€
	2,98%	48,04%	22,99%	0,54%	0,95%	3,90%	20,60%
2020	27 477€	678 965€	374 674€	11 269€	16219€	55 578€	128 164€
	2,13%	52,55%	29%	0,87%	1,25%	4,30%	9,90%

V.QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité-incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur les parcs Castellane et Préfecture.

b) Service à la mobilité



VOITURE ÉLECTRIQUE

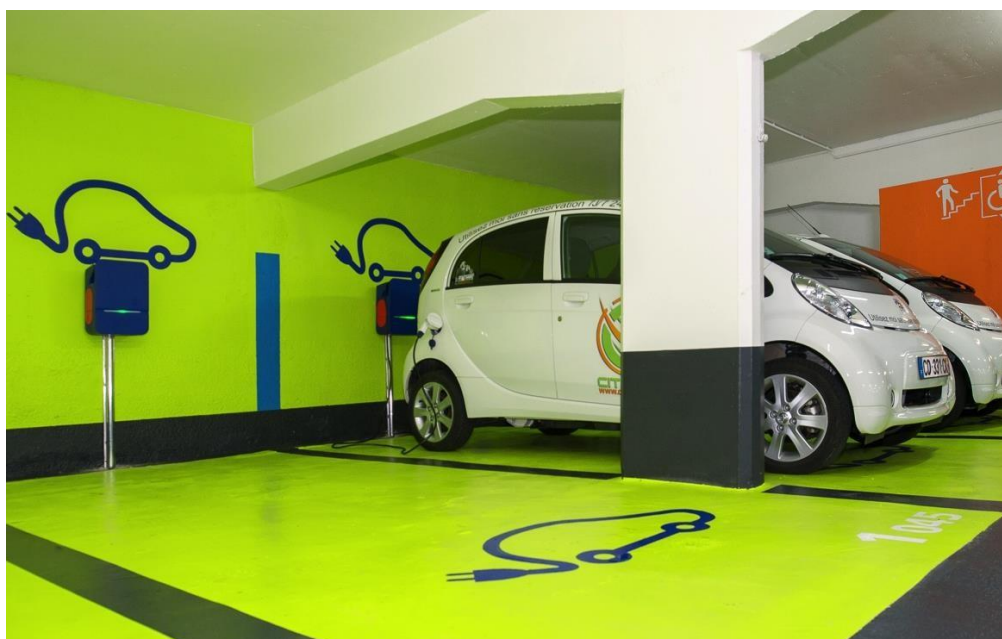
Indigo s'est engagé depuis plusieurs années à soutenir le développement des **véhicules électriques**. Pour permettre aux utilisateurs de recharger leur véhicule sereinement, Indigo développe aujourd'hui ses propres bornes de charge et réserve des places dédiées aux véhicules électriques dans ses parcs de stationnement.

Indigo a signé un accord de partenariat avec la société, SODETREL filiale d'EDF, pour déployer dans ses ouvrages une offre de bornes de rechargement électrique.

Pour favoriser la pratique des modes de déplacements doux et permettre aux automobilistes de découvrir la ville d'une manière à la fois ludique et apaisée, Indigo propose aux clients des parkings de leur **prêter des vélos** pendant le temps du stationnement de leur voiture. Il leur suffit pour cela de remettre à l'accueil du parc leur ticket d'entrée. Il leur est proposé, en échange, d'emprunter gratuitement une bicyclette de ville, équipée à la demande d'un panier et/ou d'un siège pour bébé.



VÉLO



c) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- la mise en place du badge Liber't en sortie;
- la mise en place du paiement NFC;
- la lecture de plaques minéralogiques.



L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de **ses clients à mobilité réduite**. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Les parkings Préfecture et Castellane sont conformes à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.
-



LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie des deux parkings Préfecture et Castellane.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant.

STATION DE LAVAGE



STATION DE LAVAGE

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, Indigo favorise l'installation de **service de lavage de véhicule** qui permet aux clients de faire nettoyer leur voiture sans rendez-vous, pendant le temps de leur stationnement

Dans les deux parkings Castellane et Préfecture, ce service très apprécié par les clients est proposé.

d) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que:

- trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

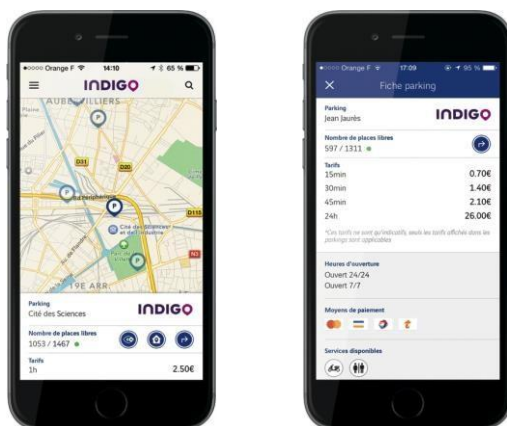
FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.



Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO



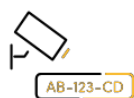
La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-indigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

OPNGO



Géolocalisation



Accès automatique



Païement mobile

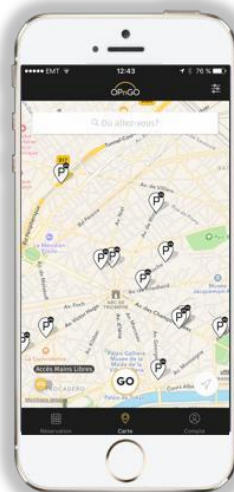


Réductions

Indigo a choisi la plateforme indépendante OPnGO pour offrir un nouveau moyen dématérialisé d'accès aux parkings.

Première application à réunir l'ensemble de l'offre de stationnement en ville, publique et privée, OPnGO permet aux citoyens de trouver facilement la meilleure place au meilleur prix.

Finis le stress et les tours de quartier, avec OPnGO le stationnement devient facile.



Grâce à l'application OPnGO, le client pourra :

TROUVER UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Grâce à la géolocalisation, le client pourra repérer les parkings autour de lui et comparer les prix et services proposés, afin de trouver où se garer.

ENTRER ET SORTIR AUTOMATIQUEMENT

Grâce à l'accès mains-libres, le client pourra entrer et sortir des parkings sans prise de ticket, grâce à la lecture de plaques minéralogiques.

RESERVER ET ECONOMISER

Profitez de prix avantageux en payant votre stationnement à l'avance.

Nous pouvons nous rapprocher des tours opérateurs d'événements (Théâtre, Cinéma...), afin de proposer des solutions combinées stationnement + spectacle



B. RECLAMATIONS CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.fr à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

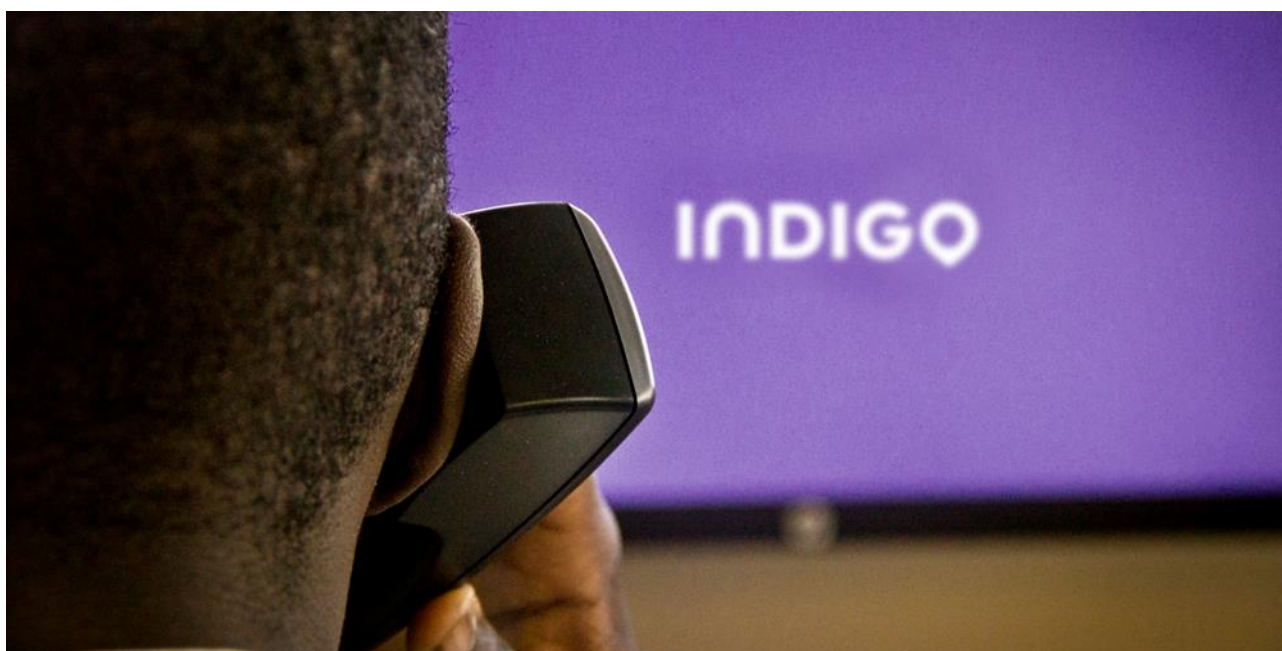
En 2020, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Castellane, plus de 120 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 71
- incidents techniques (défaut péage,...) : 2
- divers (objets perdus,...) : 1
- réclamations, remarques, suggestions : 46

En 2020, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Préfecture, plus de 202 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 58
- incidents techniques (défaut péage,...) : 5
- divers (objets perdus,...) : 0
- réclamations, remarques, suggestions : 76

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication, etc).



C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiats. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs du contrat des parcs Castellane et Préfecture :



Parc	Fonction	Formation Suivie
Castellane	Agent d'Exploitation	Recyclage Habilitation électrique
Castellane	Agent d'Exploitation	Sécurité incendie
Castellane	Agent d'Exploitation	Gestion des conflits
Castellane	Responsable de site	Formation à l'outil interne de facturation
Castellane	Technicien d'Exploitation	Formation à l'outil interne de facturation
Castellane	Responsable de site	Formation à la réalisation des entretiens individuels
Préfecture	Agent d'Exploitation	Recyclage Habilitation électrique
Préfecture	Agent d'Exploitation	Sécurité incendie
Préfecture	Technicien d'Exploitation	Formation à l'outil interne de facturation
Préfecture	Responsable de site	Formation à l'outil interne de facturation
Préfecture	Responsable de site	Formation à la réalisation des entretiens individuels

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Parc CASTELLANE

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 2 lignes de téléphone fixe,
- 1 autolaveuse
- 3 PC de gestion équipés du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet, ainsi qu'un PC abritant les logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage et un PC équipé du système d'aide à l'exploitation AXIOME.
- un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- 1 coffre,
- l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Rampe d'entrée	1				
Rampe de sortie	1				
Panneau libre/saturé	1				
Escalier	4	3	3	3	3
Ascenseur	3	3	3	3	3
Allée de circulation	1	1	1	1	1
Entrée hall caisse	2				
EQUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Contrôleur d'entrée	2				
Contrôleur de sortie	2				
Barrière d'entrée	1				
Barrière de sortie	2				
Porte basculante	2				
Lecteur de badges	1				
Lecteur piéton	3				
Caisse automatique	2				
Colonne sèche	3	3	3	3	3
Commande pompier	1				
Déclencheur manuels	4	3	3	3	3
Extincteur	14	3	3	3	3
Bac à sable	2	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	3	3	3
Phonie	7	3	3	3	3
Caméra de surveillance	9	3	3	3	6
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5
Archive/technique		1			
TGBT	1				
EDF	1				
Pompe		1			1
Machinerie Ascenseur	1				
Compteurs Electriques	1				

Parc PREFECTURE

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 téléphone fixe,
- 1 autolaveuse
- Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet , un PC équipé des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et d'un PC équipé du système d'aide à l'exploitation AXIOME
- un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- 1 coffre,
- l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6	Niveau -7
Rampe d'entrée	1						
Rampe de sortie	1						
Panneau libre/saturé	1						
Escalier	2	2	2	2	2	2	2
Monte PMR	1						
Ascenseur	2	2	2	2	2	2	2
Allée de circulation	1	1	1	1	1	1	1
Entrée hall caisse	2						
EQUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6	Niveau -7
Contrôleur d'entrée	2						
Contrôleur de sortie	2						
Barrière d'entrée	2						
Barrière de sortie	2						
Porte basculante	0						
Lecteur de badges	0						
Lecteur piéton	0						
Caisse automatique	2						
Colonne sèche	2	2	2	2	2	2	2
Commande pompier	1						
Déclencheur manuels	2	4	4	4	4	4	4
Extincteur	7	4	4	4	4	4	4
Bac à sable	1	4	3	4	3	3	3
Edicule extraction d'air	4	4	4	4	4	4	4
Phonie	7	4					
Caméra de surveillance	5	4	5	4	4	4	4
CAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6	Niveau -7
Archive/technique		1					
TGBT	1						
EDF	1						
Pompe				1			
Machinerie Ascenseur	1						
Compteurs Electriques	1						

e) Sûreté et sécurité

Parc CASTELLANE

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2019	37	0	1	12
2020	28	0	0	10

Nous pouvons constater une baisse sensible du nombre d'expulsions de SDF ou de toxicomanes comparativement à 2019 et 2018 (malgré la présence d'une moyenne surface de grande distribution dotée d'un rayon de vente d'alcool à proximité immédiate des accès piétons du parking), les actes de vandalisme ont toutefois augmenté (essentiellement des percussions d'extincteurs, tags et autres incivilités). Les portes piétons extérieures sont chaque nuit verrouillées électriquement et équipées de lecteurs de tickets. Cependant, force est de constater qu'elles sont quotidiennement forcées par des SDF et autres personnes errantes causant des dégradations mais surtout des actes d'incivilité (détritus et déjections) qui sont à corriger chaque matin par les équipes d'exploitation et notre prestataire nettoyage.

La proximité de la zone métro située au Niveau -1 du site de Castellane ainsi que l'activité piétonne et commerçante environnante, nous laissent supposer qu'un lien peut être établi avec la présence de groupes d'individus en fin de journée et localisés également aux alentours des entrées piétonnes.

La société BSL, en charge de la sécurité, intervient sur l'ensemble des Parc de Marseille tous les jours de 19H00 à 7H00. Cette présence permet de réguler la circulation lorsque celle-ci est maximale mais principalement, de gérer les situations en rapport avec de l'insécurité, afin de rassurer nos clients.

Parc PREFECTURE

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2019	10	0	1	9
2020	10	0	0	0

Comparativement à l'année 2019, nous constatons une stabilité concernant le nombre d'expulsions de personnes errantes sur l'ensemble du site.

Dans le même temps, le nombre d'actes de vandalisme a chuté. Le site est relativement serein en termes de sûreté, les perturbations liées au lycée situé sur la Place Félix-Baret (squat d'élèves, percussions d'extincteurs, déclenchement de l'alarme incendie) demeurent quant à elles quotidiennes et doivent faire l'objet d'une attention de tous les instants.

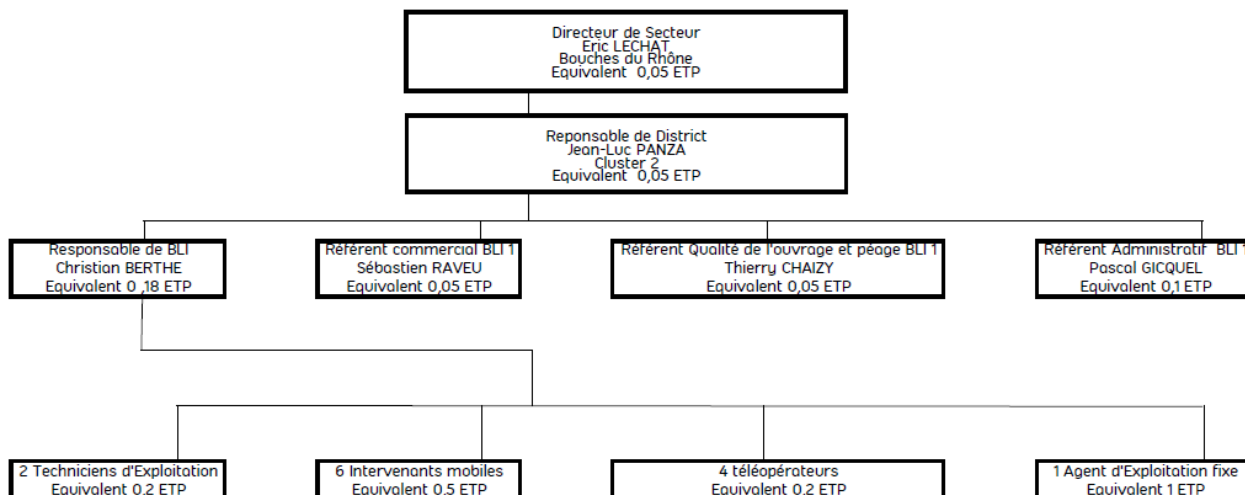
La société BSL, en charge de la sécurité, intervient sur l'ensemble des Parcs de Marseille, tous les jours de 19h00 à 7h00 et celle-ci peut également, selon l'urgence de la demande, être redirigée stratégiquement, en positionnement de renfort statique pendant une période prédéfinie.

La rotation des équipes mobiles, en parallèle des prestations d'entretien quotidiennes du site de Préfecture effectuées par l'agent d'accueil, permet de limiter également ces intrusions et actes d'incivilité.

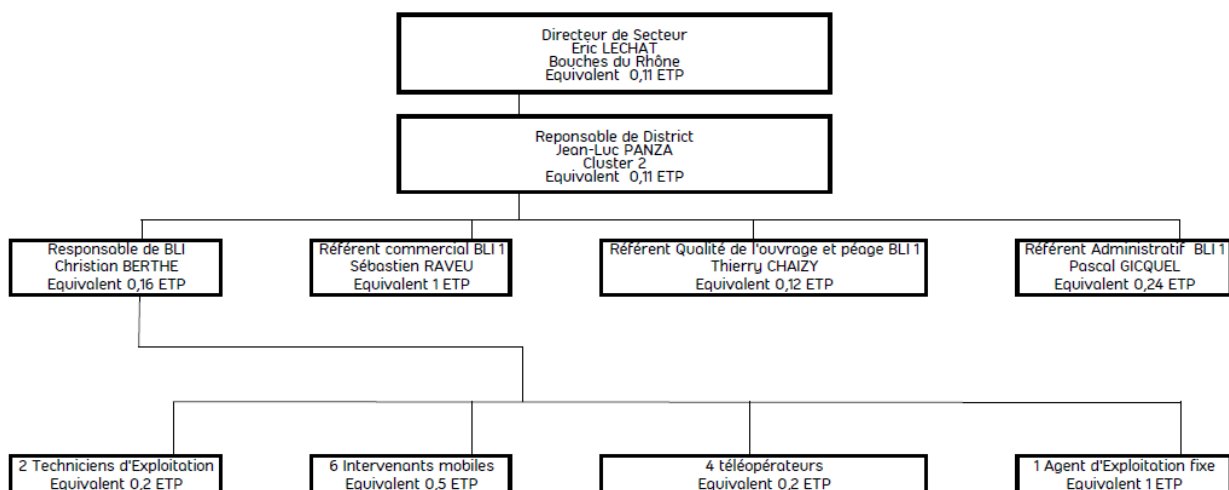
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2020

Parc CASTELLANE



Parc PREFECTURE



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

Parc CASTELLANE

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	11 941,00 €	0,10
Service technique et CRTO	12 595,00 €	0,30
Responsable de site	8 068,00 €	0,18
Agent d'exploitation et Technicien	39 046,00 €	1,22
Total	71 650,00 €	1,80

NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 6% des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 6 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

Parc PREFECTURE

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	28 092,00 €	0,22
Service technique et CRTO	21 012,00 €	0,5
Responsable de site	7 171,00 €	0,15
Agent d'exploitation et Technicien	137 501,00 €	4,3
Total	193 776,00 €	5,17

NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 6% des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir 1 Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 6 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.



2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE

PARC CASTELLANE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

Comparatif réalisé / Budgété N+1	ANNEE 2020	BUDGET 2021	ECART
Horaires parcs	514 370	716 807	202 437
Abonnés parcs	490 062	493 500	3 438
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiotaires			
Activités annexes	17 659	14 526	-3 133
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 022 091	1 224 833	202 742
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	207		-207
Sous Total Autres Produits	207	0	-207
Total Produits d'Exploitation	1 022 298	1 224 833	202 535
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-71 650	-93 610	-21 960
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-7 505	-11 191	-3 686
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-9 996	-9 466
Prestations de Nettoyage	-38 050	-27 100	10 950
Prestations de Gardiennage	-20 674	-25 896	-5 222
Sous Total Frais de Personnel	-138 409	-167 793	-29 384
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-40 306	-35 875	4 431
Entretien : Contrats	-19 584	-24 678	-5 094
Electricité, Fluides	-27 859	-28 690	-831
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-7 064	-5 196	1 868
Location Matériel d'Exploitation	-388	-1 500	-1 112
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-95 201	-95 939	-738
Actions Commerciales	-420	-2 276	-1 856
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-8 643	-11 976	-3 333
Frais Administratifs et Divers	-2 616	-6 000	-3 384
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-11 679	-20 252	-8 573
Total Charges Directes d'Exploitation	-245 289	-283 984	-38 695
Police d'Assurances	-7 345	-15 353	-8 008
Sinistres	-1 094		1 094
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 494	-6 124	-630
Redevances Aux Concédants			0
Taxes et Versements Assimilés	-92 547	-109 320	-16 773
Autres Charges et Provisions Courantes	296		-296
Charges de Gros Entretien	-3 460	-7 996	-4 536
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-20 646	-26 946	-6 300
Frais Généraux Siège	-83 198	-82 676	522
Total Autres Charges d'Exploitation	-213 488	-248 415	-34 927
Total Charges d'Exploitation	-458 777	-532 399	-73 622
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-781		781
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-296 936	-560 300	-263 364
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 717	-560 300	-262 583
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	265 804	132 134	-133 670
Frais Financiers	-233 832	-260 636	-26 804
Total Frais Financiers	-233 832	-260 636	-26 804
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	31 972	-128 502	-160 474

PARC PREFECTURE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

Comparatif réalisé / Budgété N+1	ANNEE 2020	BUDGET 2021	ECART
Horaires parcs	694 636	793 144	98 508
Abonnés parcs	787 337	782 118	-5 219
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	0	9 600	9 600
Activités annexes	18 629	20 400	1 771
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 500 602	1 605 262	104 660
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	41		-17
Sous Total Autres Produits	41	0	-41
Total Produits d'Exploitation	1 500 643	1 605 262	104 619
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-193 776	-229 252	-35 476
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 929	-2 976	-47
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-3 960	-3 430
Prestations de Nettoyage	-61 122	-32 700	28 422
Prestations de Gardiennage	-13 575	-18 960	-5 385
Sous Total Frais de Personnel	-271 932	-287 848	-15 916
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-20 142	-23 454	-3 312
Entretien : Contrats	-24 065	-29 438	-5 373
Electricité, Fluides	-22 025	-34 920	-12 895
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 148	-3 000	148
Location Matériel d'Exploitation	-529	-480	49
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-69 909	-91 292	-21 383
Actions Commerciales	-422	-759	-337
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-9 397	-14 496	-5 099
Frais Administratifs et Divers	-769	-1 200	-431
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 588	-16 455	-5 867
Total Charges Directes d'Exploitation	-352 429	-395 595	-43 166
Police d'Assurances	-10 473	-19 352	-8 879
Sinistres			0
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 615	-8 026	-411
Redevances Aux Concédants			0
Taxes et Versements Assimilés	-119 555	-143 160	-23 605
Autres Charges et Provisions Courantes	21 235		-21 235
Charges de Gros Entretien	-4 018	-4 992	-974
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-30 312	-35 316	-5 004
Frais Généraux Siège	-122 148	-108 355	13 793
Total Autres Charges d'Exploitation	-272 886	-319 201	-46 315
Total Charges d'Exploitation	-625 315	-714 796	-89 481
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-434		434
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-313 259	-546 009	-232 750
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-313 693	-546 009	-232 316
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	561 635	344 457	-217 178
Frais Financiers	-235 076	-238 094	-3 018
Total Frais Financiers	-235 076	-238 094	-3 018
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	326 559	106 363	-220 196

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

PARC CASTELLANE

EN H.T.	Année 2019	Année 2020
Horaires parcs	792 471	514 370
Abonnés parcs	502 933	490 062
Voirie		
Garantie de recettes villes		
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes	15 141	17 659
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 310 545	1 022 091
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	51	207
Sous Total Autres Produits	51	207
Total Produits d'Exploitation	1 310 596	1 022 298
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-133 305	-71 650
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-7 417	-7 440
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-18 706	-530
Prestations de Nettoyage	-34 904	-38 050
Prestations de Gardiennage	-20 342	-20 674
Sous Total Frais de Personnel	-214 674	-138 344
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-36 775	-40 306
Entretien : Contrats	-17 339	-19 584
Electricité, Fluides	-30 858	-27 859
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-7 037	-7 064
Location Matériel d'Exploitation	350	-388
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-91 659	-95 201
Actions Commerciales	-2 159	-420
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-10 752	-8 643
Frais Administratifs et Divers	-4 835	-1 987
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-17 746	-11 050
Total Charges Directes d'Exploitation	-324 079	-244 595
Police d'Assurances	-8 547	-7 345
Sinistres	-2 251	-1 094
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-6 531	-5 494
Redevances Aux Concedants		
Taxes et Versements Assimilés	-99 416	-92 547
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 713	296
Charges de Gros Entretien	-14 069	-3 460
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-28 832	-20 646
Frais Généraux Siège	-88 461	-83 198
Total Autres Charges d'Exploitation	-249 820	-213 488
Total Autres Charges d'Exploitation	-249 820	-213 488
Total Charges d'Exploitation	-573 899	-458 083
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-1 035	-781
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-295 996	-296 936
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 031	-297 717
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 031	-297 717
EBIT	439 666	266 498
Frais Financiers	-263 093	-233 832
Total Frais Financiers	-263 093	-233 832
Total Frais Financiers	-263 093	-233 832
Resultat Net avant Impot Parc	176 573	32 666

La perte de chiffre d'affaires de 288 454€ HT (-22%) se retrouve en grande partie dans l'Excédent Brut d'Exploitation qui se dégrade de 173 168€ HT. Les marges de manœuvre étaient très limitées en 2020 pour diminuer les charges d'exploitation puisque les parkings sont restés ouverts durant les confinements.

Le groupe a œuvré pour maintenir dans le temps la stabilité des frais de siège en pourcentage du chiffre d'affaires. L'année 2020 étant marquée par une forte baisse du chiffre d'affaires en France comme à l'international, l'assiette des dépenses réelles ramenée au chiffre d'affaires est donc en augmentation pour 2020, en application de nos conventions, dont le principe n'a pas varié dans le temps.

PARC PREFECTURE

EN H.T.	Année 2019	Année 2020
Horaires parcs	878 150	694 636
Abonnés parcs	697 693	787 337
Voirie		
Garantie de recettes villes		
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires	4 892	
Activités annexes	24 201	18 629
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 604 936	1 500 602
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	194	41
Sous Total Autres Produits	194	41
Total Produits d'Exploitation	1 605 130	1 500 643
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-186 405	-193 776
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 387	-2 929
Personnel Intérimaire d'Exploitation		-530
Prestations de Nettoyage	-34 804	-61 122
Prestations de Gardiennage	-15 729	-13 575
Sous Total Frais de Personnel	-240 325	-271 932
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-27 029	-20 142
Entretien : Contrats	-13 943	-24 065
Electricité, Fluides	-26 408	-22 025
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-4 182	-3 148
Location Matériel d'Exploitation	741	-529
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-70 821	-69 909
Actions Commerciales	-688	-422
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-11 498	-9 397
Frais Administratifs et Divers	-1 810	-769
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-13 996	-10 588
Total Charges Directes d'Exploitation	-325 142	-352 429
Police d'Assurances	-9 933	-10 473
Sinistres	4 238	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-8 002	-7 615
Redevances Aux Concedants		
Taxes et Versements Assimilés	-126 076	-119 555
Autres Charges et Provisions Courantes	-22 661	21 235
Charges de Gros Entretien	-10 001	-4 018
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-35 700	-30 312
Frais Généraux Siège	-109 534	-122 148
Total Autres Charges d'Exploitation	-317 669	-272 886
Total Autres Charges d'Exploitation	-317 669	-272 886
Total Charges d'Exploitation	-642 811	-625 315
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-435	-434
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-312 001	-313 259
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-312 436	-313 693
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-312 436	-313 693
EBIT	649 883	561 635
Frais Financiers	-259 101	-235 076
Total Frais Financiers	-259 101	-235 076
Total Frais Financiers	-259 101	-235 076
Resultat Net avant Impot Parc	390 782	326 559

A la différence de Castellane et des autres parcs, le chiffre d'affaires ne baisse que de 6,5% (soit une baisse du CA de 104 334€ HT). Dans le même temps les charges d'exploitation augmentent de 7,7%, notamment à cause des frais de personnel affectés à ce parc. L'EBIT diminue de 88 248€ (-13,5%).

Le groupe a œuvré pour maintenir dans le temps la stabilité des frais de siège en pourcentage du chiffre d'affaires. L'année 2020 étant marquée par une forte baisse du chiffre d'affaires en France comme à l'international, l'assiette des dépenses réelles ramenée au chiffre d'affaires est donc en augmentation pour 2020, en application de nos conventions, dont le principe n'a pas varié dans le temps.

II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE

EN H.T.	Année 2019	Année 2020
Horaires parcs	1 670 621	1 209 006
Abonnés parcs	1 200 626	1 277 399
Voirie	0	0
Garantie de recettes villes	0	0
Prestation de services	0	0
Activité de Contrôle	0	0
Appels de charges amodiataires	4 892	0
Activités annexes	39 342	36 288
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 915 481	2 522 693
Subventions d'exploitation	0	0
Autres Produits	245	248
Sous Total Autres Produits	245	248
Total Produits d'Exploitation	2 915 726	2 522 941
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-319 710	-265 426
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-10 804	-10 369
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-18 706	-1 060
Prestations de Nettoyage	-69 708	-99 172
Prestations de Gardiennage	-36 071	-34 249
Sous Total Frais de Personnel	-454 999	-410 276
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-63 804	-60 448
Entretien : Contrats	-31 282	-43 649
Electricité, Fluides	-57 266	-49 884
Autres Prestations Sous Traitées	0	0
Frais de Télécommunication	-11 219	-10 212
Location Matériel d'Exploitation	1 091	-917
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-162 480	-165 110
Actions Commerciales	-2 847	-842
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-22 250	-18 040
Frais Administratifs et Divers	-6 645	-2 756
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-31 742	-21 638
Total Charges Directes d'Exploitation	-649 221	-597 024
Police d'Assurances	-18 480	-17 818
Sinistres	1 987	-1 094
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-14 533	-13 109
Redevances Aux Concédants	0	0
Taxes et Versements Assimilés	-225 492	-212 102
Autres Charges et Provisions Courantes	-24 374	21 531
Charges de Gros Entretien	-24 070	-7 478
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-64 532	-50 958
Frais Généraux Siège	-197 995	-205 346
Total Autres Charges d'Exploitation	-567 489	-486 374
Total Autres Charges d'Exploitation	-567 489	-486 374
Total Charges d'Exploitation	-1 216 710	-1 083 398
Autres Charges Non Courantes	0	0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-1 470	-1 215
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-607 997	-610 195
Autres Provisions Non Courantes	0	0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-609 467	-611 410
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-609 467	-611 410
EBIT	1 089 549	828 133
Frais Financiers	-522 194	-468 908
Total Frais Financiers	-522 194	-468 908
Total Frais Financiers	-522 194	-468 908
Resultat Net avant Impot Parc	567 355	359 225

III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

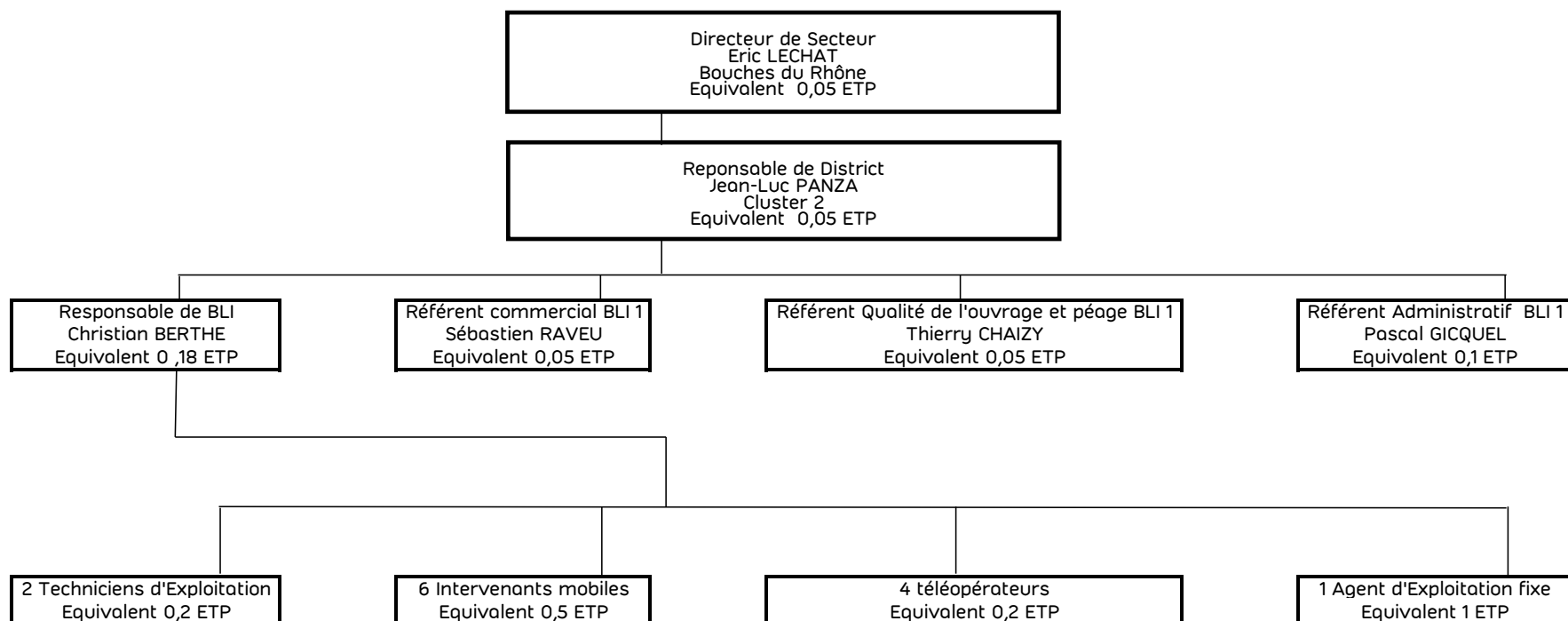
Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.



ANNEXES

Annexe 1 a :	Organigramme Parc Castellane
Annexe 1 b :	Organigramme Parc Préfecture
Annexe 2 a :	Inventaire Immobilisations au 31/12/2020 – Parc Castellane
Annexe 2 b :	Inventaire Immobilisations au 31/12/2020 – Parc Préfecture
Annexe 3 a :	Compte d'exploitation 2020 Parc Castellane – Version complète
Annexe 3 b :	Compte d'exploitation 2020 Parc Préfecture – Version complète
Annexe 3 c :	Compte d'exploitation consolidé 2020 – Version complète
Annexe 4 a :	Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
Annexe 4 b :	Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (Article R 1411-7 I-a et b du CGCT)
Annexe 4 c :	Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation
Annexe 4 d :	Gestion des services communs
Annexe 5 a :	Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Castellane – Version complète
Annexe 5 b :	Comparatif Réalisé N / Budgété N Parc Préfecture – Version complète
Annexe 6 a :	Comparatif Budgété N+1 / Budgété N Parc Castellane – Version complète
Annexe 6 b :	Comparatif Budgété N+1 / Budgété N Parc Préfecture – Version complète
Annexe 7 :	Bilan et comptes de résultat de la Société Concessionnaire

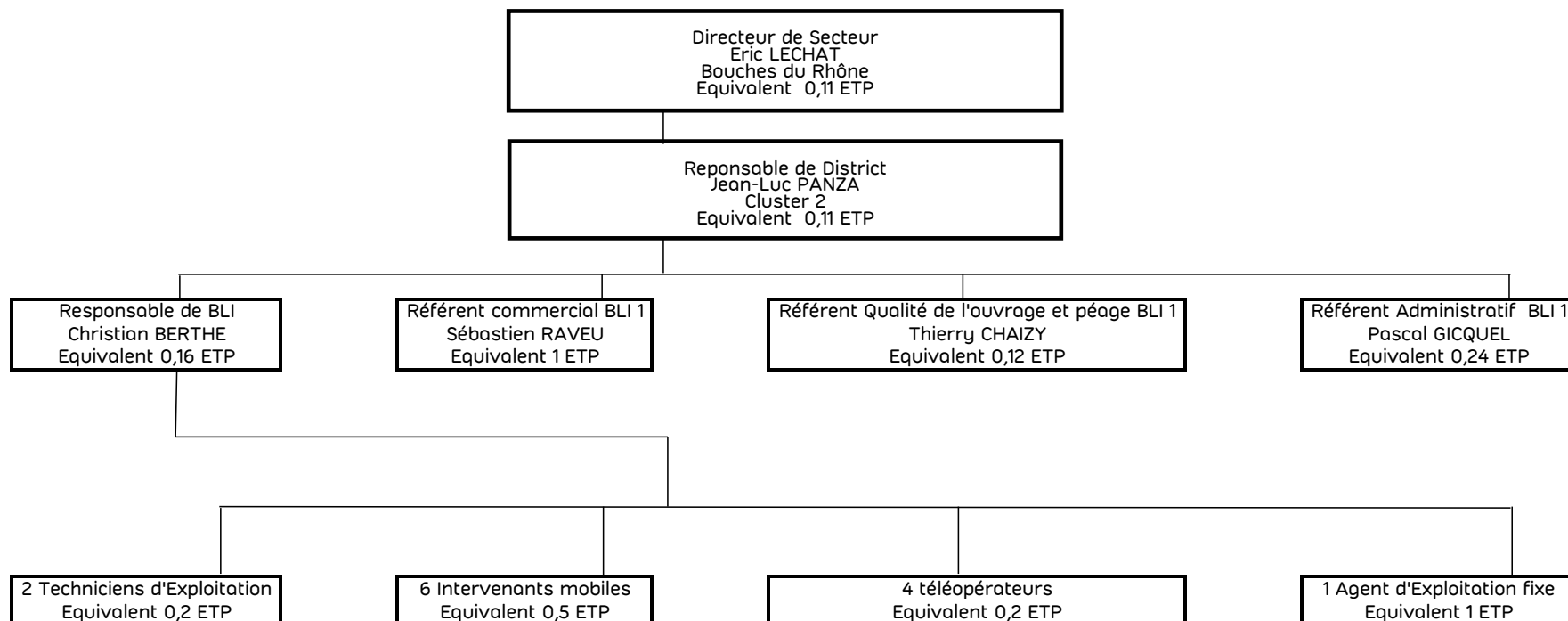
Ressources Humaines Parc Castellane 2020 - Annexe 1-a



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de **4 %** des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de **4 %** des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistantat)	11 941,00 €	0,10
Service technique et CRTO	12 595,00 €	0,30
Responsable de site	8 068,00 €	0,18
Agent d'exploitation et Technicien	39 046,00 €	1,22
Total	71 650,00 €	1,80

Ressources Humaines Parc Préfecture 2020 - Annexe 1-b



NB : En complément du personnel affecté pour l'exploitation des ouvrages, est réaffecté un prorata de 6 % des frais liés à l'équipe du Poste de Contrôle Centralisé, à savoir un Responsable et 3 Opérateurs ainsi qu'un prorata de 6 % des frais liés à l'équipe du service technique, à savoir un responsable et 2 techniciens.

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	28 092,00 €	0,22
Service technique et CRTO	21 012,00 €	0,5
Responsable de site	7 171,00 €	0,15
Agent d'exploitation et Technicien	137 501,00 €	4,3
Total	193 776,00 €	5,17

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE CASTELLANE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
01/10/2001	OFFICE XP	262	-262	0
	LOGICIELS	262	-262	0
01/12/2001	PORTABLES INTRAPARC	1 000	-1 000	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 000	-1 000	0
01/01/1994	CANTINI	12 550 295	-7 071 894	5 478 401
05/03/2019	REEMPLCT MOTEUR EXTRACTION N-2	13 880	-1 153	12 727
	QP SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT	-1 193 462	672 974	-520 488
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLES	11 370 712	-6 400 073	4 970 640
31/10/2001	SYSTEME INTRAPARC CANT	11 739	-11 739	0
31/10/2001	MATRICE VIDEO	1 142	-1 142	0
04/12/2002	SOLDE INTRAPARC CASTELLANE	2 935	-2 935	0
04/12/2002	SOLDE INTRAPAC CASTELLANE	285	-285	0
05/03/2003	intraparc prefecture/castellan	4 354	-4 354	0
20/04/2004	tx video surveillance castella	8 949	-8 949	0
29/05/2006	SONORISATION PARC CASTELLANE	11 700	-11 381	319
01/01/2008	RENOV VIDEO SURV CASTELANNE	19 000	-19 000	0
01/01/2012	130012 TELEALARME PHONIE ASCENSEUR	4 478	-2 687	1 791
26/03/2012	130012 MODULE D'INTERPHONE PEAGE	5 178	-3 026	2 152
18/02/2013	130012 CAMERA (VIDEO SURVEILLANCE)	1 828	-1 799	30
01/11/2013	T30010 MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 158	-3 158	0
01/01/2014	2 CAISSES AUTOMATIQUE	33 706	-23 594	10 112
01/01/2014	2 BORNES SORTIE	14 650	-10 255	4 395
01/01/2014	2 BORNES D'ENTREE	13 002	-9 102	3 901
01/01/2014	3 BARRIERES	11 043	-7 730	3 313
01/01/2014	3 LECTEURS PIETONS	9 197	-6 438	2 759
01/01/2014	3 CAMERAS DE LECTURE DE PLAQUES	6 836	-4 786	2 051
01/01/2014	1 CAISSE MANUELLE	5 478	-3 834	1 643
22/01/2015	RENOUV DE LA GTC + INSTALLATION	22 273	-6 618	15 655
01/01/2016	INTEGRATION QR MAT PEAGE	17 577	-8 789	8 789
17/03/2016	INTERPHONIE - BUREAU NUMERIQUE	1 975	-631	1 344
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	3 940	-3 516	424
23/08/2016	FOURNITURES ELECTRIQUES	1 030	-898	133
09/11/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 151	-1 783	368
01/01/2017	INSTALLATION VIDEO	13 663	-6 832	6 831
25/01/2017	TRAVAUX RADIO CONTINUITE	13 810	-5 433	8 377
15/03/2017	POMPE PUISSARD FOSSE ASCENSEUR	2 356	-1 119	1 237
29/08/2018	VIDEOSURVEILLANCE	3 024	-885	2 139
09/09/2020	Updates normatifs	21 566	-671	20 895
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	272 022	-173 365	98 657
25/04/1995	Travaux Parking CANTINI	10 588	-10 588	0
31/10/2001	CLIMATISATION LOCAL	24 544	-24 544	0
29/04/2004	unite pilotage up 3 castellane	7 310	-7 310	0
23/04/2007	REMP 10 PORTES PARE FLAMME CAST	23 330	-21 295	2 035
01/09/2007	RENOV ECLAIRAGE CASTELANE	24 438	-24 438	0
01/03/2008	REMP SOURCE ELEC SECURITE	9 525	-9 525	0
01/11/2008	GESTION PANNEAUX LIBRE COMPLET	9 176	-9 176	0
01/01/2011	ANTIDERAPANTACCUEIL CASTELLANE	5 671	-5 671	0
01/01/2011	SAE 2010 ASCENSEURS CASTELLANE	5 597	-2 799	2 799
05/07/2011	CLIM BUREAU ET SALLE CONTROLE	3 700	-3 511	189
26/03/2012	130012 RENOV ECLAIRAGE PARC	49 500	-43 392	6 108
01/11/2013	T73029 MISE EN PLACE SAE ELECT	42 787	-30 665	12 121
16/01/2014	SIGNALISATION DYNAMIQUE ENTREE PARKING	3 986	-2 774	1 212
29/08/2014	RENOV PEINTURE NIV -1 ET -2	82 000	-34 670	47 330
01/01/2015	REMP MEUBLE ACCUEIL AU NORMES PMR	6 145	-3 687	2 458
01/01/2015	FOURNITURE ET POSE SSI CTLE DETEC INCEND	7 783	-3 113	4 670
01/01/2015	RENOV PEINTURE BUREAU	4 000	-1 600	2 400
06/03/2015	SIGNALISATION ESCALIERS PMR	9 105	-5 302	3 802
30/06/2015	130012 AMENAGEMENTS MISE AUX NORMES PMR	12 420	-6 839	5 581
10/07/2015	INTERFACE GTC/VIDEO SURVEILLANCE	1 410	-772	638
15/07/2015	CREATION ACCES HANDICAPE PMR	2 522	-1 378	1 144
31/07/2015	RAMPE ET PEINTURE PMR	945	-512	433
14/08/2015	AMENAGEMENT MAIN COURANTES PMR	2 790	-1 502	1 288
21/08/2015	POSE AU SOL BARRE ANTI DERAPANT PMR	1 800	-965	835
28/08/2015	130012 PEINTURE NIV -4 ET -5	82 337	-29 339	52 998
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
01/01/2016	TRAVAUX ELECTRIQUE	4 928	-2 464	2 464
01/01/2016	2 PORTES COUPES FEU	6 980	-2 327	4 653
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE CANTINI	2 380	-793	1 587
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE MEDITERRANNE	2 380	-793	1 587

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE CASTELLANE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
01/01/2016	PORTE PIETONS ENTREE CASTELLANE	2 150	-717	1 433
01/01/2016	PORTE LOCAL COFFRE	1 589	-530	1 059
29/06/2016	REPLACEMENT POMPE ET CUVE	4 225	-1 905	2 320
30/06/2016	MODIFICATION BANQUE ACCEUIL	1 250	-563	687
01/08/2016	INSTALLATION BANQUE ACCEUIL	1 996	-882	1 114
24/08/2016	DIVERS MACONNERIE	20 408	-8 887	11 521
03/10/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR	6 588	-1 399	5 189
14/10/2016	CLIMATISATION	4 446	-1 874	2 572
14/10/2016	CABINET DE TOILETTE	895	-377	518
01/01/2017	AMENAGEMENT BUREAU	4 963	-1 985	2 978
20/02/2017	DIVERS MACONNERIE	2 628	-1 015	1 612
20/02/2017	REALISATION ENCOFFREMENT	1 982	-766	1 216
01/01/2018	PORTE PIETONS	3 810	-762	3 048
01/01/2018	VITRE PARE FLAMME	921	-184	737
24/01/2018	SYSTEME DE GUIDAGE A LA PLACE	18 020	-5 292	12 728
26/07/2018	PANNEAU EXTERIEUR ET FRONTON	1 069	-260	809
05/09/2018	REMISE AUX NORMES COLONNES SECHES	7 020	-1 087	5 933
11/02/2019	AGRANDISSEMENT COIN REPAS	595	-112	483
11/03/2019	PANNEAUX DE SIGNALISATION	2 270	-411	1 859
01/01/2020	ECLAIRAGE ASCENSEUR	1 719	-57	1 662
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	542 889	-325 080	217 809
TOTAL	BIENS DE RETOUR	12 186 885	-6 899 779	5 287 105
31/08/2007	1 BALISE LIBER-T GEAPARK	5 441	-5 441	0
01/01/2008	COMPLT 2007 BALISE LIBER-T GEA G	400	-400	0
03/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
30/04/2012	AXIOBOX M3+IHM	14 552	-12 618	1 934
30/06/2013	COMPLEMENT BOX	2 320	-1 741	579
08/01/2015	2 BALISES LIBER T GEA	5 900	-3 529	2 371
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130012	729	-729	0
06/08/2019	FIBRE OPTIQUE	1 190	-167	1 023
31/12/2020	Achat cyclomoteur 50cc	1 197	-20	1 177
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	35 165	-28 081	7 084
02/06/2016	CYCLOMOTEUR	953	-953	0
09/11/2016	MOTOCYCLETTE SERIE L4HKTEJPXF6000236	3 186	-3 186	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	4 139	-4 139	0
01/02/1999	FAC SIMILE Copieur MARSEILLE CASTELLANE	1 110	-1 110	0
01/03/1999	FAC-SIMILE Fax B150 MARSEILLE CASTELLANE	560	-560	0
01/02/2001	INTERDISCOUNT	1 268	-1 268	0
05/03/2004	64304 pc/ecron/impimante/lecte	1 607	-1 607	0
10/08/2007	ENS.NEC ML450+LCD17+IMP.HP	915	-915	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 460	-5 460	0
01/03/2002	ARMOIRE HAUTE 2 PTES	411	-411	0
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	411	-411	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	45 175	-38 090	7 084
TOTAL	130012 MARSEILLE CASTELLANE	12 232 059	-6 937 870	5 294 189

**quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park*

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE PREFECTURE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
01/10/2001	OFFICE XP	262	-262	0
	LOGICIELS	262	-262	0
01/12/2001	PORTABLES INTRAPARC	2 333	-2 333	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 333	-2 333	0
01/06/1994	PREFECTURE	10 991 050	-6 150 716	4 840 334
01/01/2016	GROUPE ELECTROGENE	11 937	-2 310	9 627
31/12/2020	étude structure remplacement PMR	2 900	-46	2 854
31/12/2020	étude remplacement PMR	3 230	-215	3 015
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELEBLES	11 009 117	-6 153 288	4 855 829
31/10/2001	SYSTEME INTRAPARC	11 739	-11 739	0
31/10/2001	MATRICE VIDEO	1 133	-1 133	0
04/12/2002	SOLDE INTRAP PREF	2 935	-2 935	0
04/12/2002	SOLDE INTRAP PREFECTURE	283	-283	0
05/03/2003	intraparc prefecture/castellan	4 354	-4 354	0
01/01/2004	995/04 moteur desenfumage pref	2 431	-2 066	365
20/04/2004	tx vidéo surv préf	19 070	-19 070	0
30/09/2004	suite arret stcc prefecture	6 184	-6 184	0
30/09/2004	acceptation carte total prefec	1 066	-1 066	0
01/01/2006	PARAMETRAGE CHQ MULTISERVICES	2 813	-2 813	0
01/01/2007	REMP BORNE SORTIE PEAGE PREF	9 802	-9 802	0
01/07/2010	REMPLACEMENT 30 CAMERAS PREF	15 948	-15 948	0
16/02/2011	MAT. PEAGE PREFECTURE	104 630	-103 321	1 309
01/01/2014	TELEALARME PHONIE ASCENSEUR	4 478	-2 090	2 388
01/01/2014	SYNTHESE VOCALE CARUSO ASC PARADIS+ROME	2 258	-1 054	1 204
30/01/2014	2 STOCKEURS NUMERIQUES SAMSUNG	5 858	-5 067	791
24/02/2014	AMENAGEMENT DE LA GTC	16 140	-5 530	10 610
25/02/2014	EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	15 323	-6 997	8 326
26/02/2014	REMP. GTC AUTOMATE 128/64 AXIOME AU	28 191	-9 651	18 540
01/01/2015	EXTINCTEURS	1 931	-1 931	0
01/01/2015	COMPL. EQUIPEMENT RESEAU RADIO PTI	2 157	-863	1 294
31/07/2015	REGLETTE-TUBES T5	1 756	-1 756	0
01/01/2016	1 CAISSE AUTOMATIQUE	4 016	-2 008	2 008
01/01/2016	1 BORNE DE SORTIE	3 353	-1 676	1 676
01/01/2016	1 BORNE D'ENTREE	3 091	-1 545	1 545
01/01/2016	1 LECTEUR PIETON	1 346	-673	673
01/01/2016	1 LECTEUR VEHICULE DE NUIT	692	-346	346
01/01/2016	1 CAISSE MANUELLE	589	-294	294
30/06/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 005	-1 806	199
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	4 796	-4 280	516
25/08/2016	TRAVAUX D AMENAGEMENT	13 203	-5 746	7 457
05/10/2016	TRAVAUX D AMENAGEMENT	6 665	-2 826	3 839
01/01/2017	TRAVAUX CONTROLE D'ACCES	3 885	-1 554	2 331
27/06/2017	MATERIEL DE PEAGE (CAMERA)	5 037	-1 770	3 267
13/06/2018	REMPLACEMENT POMPE RELEVAGE	1 398	-446	952
30/04/2019	REGLETTES LED PARC ENTIER	33 197	-11 107	22 090
31/12/2020	Boucles de détection	3 294	-220	3 074
31/12/2020	Remplacement onduleur	4 542	-76	4 466
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	351 585	-252 024	99 561
25/04/1995	Travaux Parking PREFECTURE	10 588	-10 588	0
18/04/2002	CARRELAGE+CLOISON AIRE DE LAVAGE	4 695	-4 695	0
27/09/2002	CLIMATISATION 36FILTRES ECO9	14 800	-14 800	0
17/03/2004	luminaire éclairage prefecture	40 606	-40 606	0
30/04/2004	ODORISATION UP3 PREF	5 650	-5 650	0
31/12/2004	AMEN LOCAL EXPLOIT TX VPS	127 907	-127 907	0
31/12/2004	PEINTURE TX LOC EXPLOIT VPS	21 107	-21 107	0
31/12/2004	ELECTRICITE AMEN LOC EXPL VPS	10 318	-10 318	0
31/12/2005	COMP AMEN LOCAUX EXPL PREF	7 311	-7 311	0
23/04/2007	REMP 14 PORTES PARE FLAMM PREF	32 662	-29 812	2 850
28/07/2008	RENOV ECLAIRAGE LUMINAIRES PREF	25 500	-25 500	0
24/11/2008	REMP 10 PORTES COUPE FEU	26 500	-21 383	5 117
17/09/2009	ECLAIRAGE SECOURS MARS PREF	7 866	-7 866	0
12/05/2010	PREF RENOV ECLAIR NIV 5/6/7	17 500	-17 500	0
09/11/2010	PEINTURE PLAFONDS MURS PREF	7 373	-4 987	2 386
01/01/2011	SAE 2010 ASCENSEURS PREFECTURE	3 607	-1 804	1 804
20/06/2011	RPLT CENTRALE DETECTION INCENDIE	28 400	-18 050	10 350
24/07/2011	RPLCT BLOCS SECOURS LUMIN. SOL	22 215	-20 966	1 249
07/11/2011	130010 TRVX DE PEINTURE	111 236	-67 858	43 378
01/01/2012	130010 RENOVATION ELECTROMECHANIQUE	15 204	-6 842	8 362
01/01/2012	130010 CPLT F65 TRVX PEINTURE	9 556	-5 733	3 822

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DE MARSEILLE PREFECTURE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
01/01/2012	130010 CENTRALE CO/NO	9 294	-5 576	3 717
31/08/2012	130010 TRVX DE PEINTURE NIV 4 ET 5	82 905	-46 074	36 832
21/04/2013	130010 ASC. PORTE CABINERENOVA	6 321	-2 433	3 888
30/08/2013	TRVX DE PEINTURE NIV 6 ET 7	85 423	-41 797	43 627
01/11/2013	T73029 MISE EN PLACE SAE ELECT.	36 992	-26 512	10 480
26/02/2014	PORTE MONTE CHARGE HANDICAPE	2 796	-1 914	882
22/07/2014	RENOV MOBILIER BUREAU ACCUEIL PMR	10 495	-6 765	3 730
22/07/2014	RENOV PEINTURE LOCAL D'EXPLOITATION	4 690	-2 015	2 675
22/07/2014	RENOV ECLAIRAGE BUREAU ACCUEIL	2 673	-1 723	950
05/08/2014	EXTENSION CENTRALE DETECTION INCENDIE	24 474	-10 455	14 019
23/10/2014	RENOV LOCAL SOCIAL ET BUREAU RS	6 200	-3 839	2 361
19/02/2015	REMPLOC. DE LA CLIMATISATION (ACCUEIL)	3 595	-2 109	1 486
06/03/2015	SIGNALISATION ESCALIERS PMR	7 538	-4 390	3 148
27/07/2015	NORMES DES RAMPANTS ET MAINS COURANTES	7 887	-4 284	3 603
27/07/2015	NORMES DES RAMPANTS ET MAINS COURANTES	6 398	-3 475	2 923
21/08/2015	NORMES DES ESCALIERS PMR	1 200	-644	556
27/08/2015	BORNES DE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQUE	5 304	-2 836	2 468
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
09/06/2016	ECLAIRAGE SEC-BLOCS SECOURS	3 840	-1 752	2 088
01/01/2017	AMENAGEMENT ASCENSEURS	9 029	-1 806	7 223
01/01/2017	RENOVATION WC H/F-CUISINE	3 855	-1 542	2 313
01/01/2018	VITRE PARE FLAMME	2 538	-508	2 031
09/08/2018	MODIFICATION ALIMENTATION ASCENSEUR	8 309	-996	7 313
01/01/2019	TX DU PLAN DE FIABILISATION ASCENSEURS	51 581	-4 506	47 075
01/01/2019	DIVERS MACONNERIE	14 400	-2 880	11 520
03/03/2019	INSTALLATION ELECTRIQUE	4 781	-876	3 905
27/05/2019	TVX MACONNERIE / MARQUISES	4 625	-740	3 885
19/06/2019	RELAMPING LEDS	39 556	-6 078	33 478
13/08/2019	FTURE ET POSE CLIMATISATION	3 545	-491	3 054
01/01/2020	PIECES RECHANGES ASCENSEUR	1 289	-43	1 246
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 006 406	-664 612	341 793
TOTAL	BIENS DE RETOUR	12 369 702	-7 072 519	5 297 183
01/01/2006	COMPTEUSE TRIEUSE MACH 3 RS 232	2 581	-2 581	0
31/03/2008	1 BALISE LIBER-T GEA G	5 841	-5 841	0
30/06/2009	1 BALISE SUPPLT LIBER-T GEA	4 641	-4 641	0
01/01/2012	AXIOBOX M1+IHM	9 665	-8 698	966
25/04/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
13/08/2013	REMPLACEMENT D UN ONDULEUR 6KVA	3 830	-3 830	0
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130010	775	-775	0
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	30 768	-29 802	966
24/01/2018	CYCLOMOTEUR TNT MOTOR L4HBBP2H6001435	1 738	-1 276	462
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 738	-1 276	462
17/06/2005	PHOTOCOPIEUSE D11611A	1 230	-1 230	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	1 230	-1 230	0
01/02/1999	FAC SIMILE Copieur + Fax MARSEILLE PREFECTURE	1 670	-1 670	0
07/03/2002	LASER JET	550	-550	0
07/03/2002	LECTEUR ZIP	341	-341	0
19/02/2007	ENS.NEC ML 450 + ECRAN LCD 17	638	-638	0
01/01/2011	ENS.HP 6000PRO MT E5400+ECRAN 22LED	563	-563	0
13/01/2011	HP ECRAN LE1901	129	-129	0
28/02/2014	MODIF.SYST.GTC +3 ENREGIST.VIDEO SAMSUNG	2 155	-2 155	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 045	-6 045	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	39 782	-38 354	1 429
TOTAL	130010 MARSEILLE PREFECTURE	12 409 484	-7 110 872	5 298 612

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

PARC DE STATIONNEMENT : 130012 Marseille Castellane

Annexe 3 A

DELEGANT: MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2020	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ECART
Horaires parcs	792 471	514 370	-278 101
Abonnés parcs	502 933	490 062	-12 871
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	15 141	17 659	2 518
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 310 596	1 022 091	-288 505
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	51	207	156
Sous Total Autres Produits	51	207	156
Total Produits d'Exploitation	1 310 596	1 022 298	-288 298
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-133 305	-71 650	61 655
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-7 417	-7 505	-88
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-18 706	-530	18 176
Prestations de Nettoyage	-34 904	-38 050	-3 146
Prestations de Gardiennage	-20 342	-20 674	-332
Sous Total Frais de Personnel	-214 674	-138 409	76 265
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-36 775	-40 306	-3 531
Entretien : Contrats	-17 339	-19 584	-2 245
Electricité, Fluides	-30 858	-27 859	2 999
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-7 037	-7 064	-27
Location Matériel d'Exploitation	350	-388	-738
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-91 659	-95 201	-3 542
Actions Commerciales	-2 159	-420	1 739
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-10 752	-8 643	2 109
Frais Administratifs et Divers	-4 835	-2 616	2 219
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Comm.	-17 746	-11 679	6 067
Total Charges Directes d'Exploitation	-324 079	-245 289	78 790
Police d'Assurances	-8 547	-7 345	1 202
Sinistres	-2 251	-1 094	1 157
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-6 531	-5 494	1 037
Redevances Aux Concédants			
Taxes et Versements Assimilés	-99 416	-92 547	6 869
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 713	296	2 009
Charges de Gros Entretien	-14 069	-3 460	10 609
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-28 832	-20 646	8 186
Frais Généraux Siège	-88 461	-83 198	5 263
Total Autres Charges d'Exploitation	-249 820	-213 488	36 332
Total Charges d'Exploitation	-573 899	-458 777	115 122
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-1 035	-781	254
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-295 996	-296 936	-940
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 031	-297 717	-686
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	439 666	265 804	-173 862
Frais Financiers	-263 093	-233 832	29 261
Total Frais Financiers	-263 093	-233 832	29 261
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	176 573	31 972	-144 601

PARC DE STATIONNEMENT : 130010 Marseille Préfecture

Annexe 3 B

DELEGANT: MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2020	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ECART
Horaires parcs	878 150	694 636	-183 514
Abonnés parcs	697 693	787 337	89 644
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	4 892	0	-4 892
Activités annexes	24 201	18 629	-5 572
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 604 936	1 500 602	-104 334
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	194	41	-153
Sous Total Autres Produits	194	41	-153
Total Produits d'Exploitation	1 605 130	1 500 643	-104 487
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-186 405	-193 776	-7 371
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 387	-2 929	458
Personnel Intérimaire d'Exploitation		-530	-530
Prestations de Nettoyage	-34 804	-61 122	-26 318
Prestations de Gardiennage	-15 729	-13 575	2 154
Sous Total Frais de Personnel	-240 325	-271 932	-31 607
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-27 029	-20 142	6 887
Entretien : Contrats	-13 943	-24 065	-10 122
Electricité, Fluides	-26 408	-22 025	4 383
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-4 182	-3 148	1 034
Location Matériel d'Exploitation	741	-529	-1 270
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-70 821	-69 909	912
Actions Commerciales	-688	-422	266
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-11 498	-9 397	2 101
Frais Administratifs et Divers	-1 810	-769	1 041
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-13 996	-10 588	3 408
Total Charges Directes d'Exploitation	-325 142	-352 429	-27 287
Police d'Assurances	-9 933	-10 473	-540
Sinistres	4 238		-4 238
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-8 002	-7 615	387
Redevances Aux Concédants			
Taxes et Versements Assimilés	-126 076	-119 555	6 521
Autres Charges et Provisions Courantes	-22 661	21 235	43 896
Charges de Gros Entretien	-10 001	-4 018	5 983
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-35 700	-30 312	5 388
Frais Généraux Siège	-109 534	-122 148	-12 614
Total Autres Charges d'Exploitation	-317 669	-272 886	44 783
Total Charges d'Exploitation	-632 811	-625 315	7 496
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-435	-434	1
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-312 001	-313 259	-1 258
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-312 436	-313 693	-1 257
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	649 883	561 635	-88 248
Frais Financiers	-259 101	-235 076	24 025
Total Frais Financiers	-259 101	-235 076	24 025
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	390 782	326 559	-64 223

PARC DE STATIONNEMENT : 130012 Marseille Castellane et 130010 Marseille Préfecture

Annexe 3 C

DELEGANT: MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AU 31/12/2020	ANNEE 2019	ANNEE 2020	ECART
Horaires parcs	1 670 621	1 209 006	-461 615
Abonnés parcs	1 200 626	1 277 399	76 773
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	4 892		-4 892
Activités annexes	39 342	36 288	-3 054
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 915 481	2 522 693	-392 788
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	245	248	3
Sous Total Autres Produits	245	248	3
Total Produits d'Exploitation	2 915 726	2 522 941	-392 785
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-319 710	-265 426	54 284
Personnel contrat à durée déterminée	0	0	0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-10 804	-10 369	435
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-18 706	-1 060	17 646
Prestations de Nettoyage	-69 708	-99 172	-29 464
Prestations de Gardiennage	-36 071	-34 249	1 822
Sous Total Frais de Personnel	-454 999	-410 276	44 723
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-63 804	-60 448	3 356
Entretien : Contrats	-31 282	-43 649	-12 367
Electricité, Fluides	-57 266	-49 884	7 382
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-11 219	-10 212	1 007
Location Matériel d'Exploitation	1 091	-917	-2 008
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-162 480	-165 110	-3 246
Actions Commerciales	-2 847	-842	2 005
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-22 250	-18 040	4 210
Frais Administratifs et Divers	-6 645	-2 756	3 889
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-31 742	-21 638	10 104
Total Charges Directes d'Exploitation	-649 221	-597 024	52 197
Police d'Assurances	-18 480	-17 818	662
Sinistres	1 987	-1 094	-3 081
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-14 533	-13 109	1 424
Redevances Aux Concédants			
Taxes et Versements Assimilés	-225 492	-212 102	13 390
Autres Charges et Provisions Courantes	-24 374	21 531	45 905
Charges de Gros Entretien	-24 070	-7 478	16 592
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-64 532	-50 958	13 574
Frais Généraux Siège	-197 995	-205 346	-7 351
Total Autres Charges d'Exploitation	-567 489	-486 374	81 115
Total Charges d'Exploitation	-1 216 710	-1 083 398	133 312
Autres Charges Non Courantes	0	0	0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-1 470	-1 215	255
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-607 997	-610 195	-2 198
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-609 467	-611 410	-1 943
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	1 089 549	828 133	-261 416
Frais Financiers	-522 194	-468 908	53 286
Total Frais Financiers	-522 194	-468 908	53 286
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	567 355	359 225	-208 130

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2020)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;

f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;

h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2020.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2020 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2021

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2020 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2020, il est appliqué un pourcentage de 4,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2020. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2020

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2020, l'affectation des frais de structure correspond à 10,16% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

PARC DE STATIONNEMENT : 130012 Marseille Castellane

Annexe 5 A

DELEGANT: MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

Comparatif réalisé / Budgété N	ANNEE 2020	BUDGET 2020	R - B
Horaires parcs	514 370	811 362	-296 992
Abonnés parcs	490 062	513 692	-23 630
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	17 659	12 000	5 659
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 022 091	1 337 054	-314 963
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	207		207
Sous Total Autres Produits	207	0	207
Total Produits d'Exploitation	1 022 298	1 337 054	-314 756
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-71 650	-86 700	15 050
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-7 505	-11 192	3 687
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-12 000	11 470
Prestations de Nettoyage	-38 050	-33 900	-4 150
Prestations de Gardiennage	-20 674	-25 920	5 246
Sous Total Frais de Personnel	-138 409	-169 712	31 303
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-40 306	-31 662	-8 644
Entretien : Contrats	-19 584	-20 603	1 019
Electricité, Fluides	-27 859	-28 636	777
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-7 064	-5 196	-1 868
Location Matériel d'Exploitation	-388	-1 500	1 112
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-95 201	-87 597	-7 604
Actions Commerciales	-420	-3 000	2 580
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-8 643	-9 996	1 353
Frais Administratifs et Divers	-2 616	-6 000	3 384
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-11 679	-18 996	7 317
Total Charges Directes d'Exploitation	-245 289	-276 305	31 016
Police d'Assurances	-7 345	-8 022	677
Sinistres	-1 094		-1 094
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 494	-6 685	1 191
Redevances Aux Concédants			
Taxes et Versements Assimilés	-92 547	-101 592	9 045
Autres Charges et Provisions Courantes	296		296
Charges de Gros Entretien	-3 460	-12 192	8 732
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-20 646	-29 415	8 769
Frais Généraux Siège	-83 198	-90 251	7 053
Total Autres Charges d'Exploitation	-213 488	-248 157	34 669
Total Charges d'Exploitation	-458 777	-524 462	65 685
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-781	-1 081	300
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-296 936	-353 202	56 266
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 717	-354 283	56 566
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	265 804	458 309	-192 505
Frais Financiers	-233 832	-413 553	179 721
Total Frais Financiers	-233 832	-413 553	179 721
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	31 972	44 756	-12 784

PARC DE STATIONNEMENT : 130010 Marseille Préfecture

Annexe 5 B

DELEGANT: MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

Comparatif réalisé / Budgété N	ANNEE 2020	BUDGET 2020	R - B
Horaires parcs	694 636	898 396	-203 760
Abonnés parcs	787 337	698 663	88 674
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	0	9 600	-9 600
Activités annexes	18 629	28 800	-10 171
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 500 602	1 635 459	-134 857
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	41		253
Sous Total Autres Produits	41	0	41
Total Produits d'Exploitation	1 500 643	1 635 459	-134 816
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-193 776	-225 600	31 824
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 929	-2 994	65
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-3 960	3 430
Prestations de Nettoyage	-61 122	-37 560	-23 562
Prestations de Gardiennage	-13 575	-18 996	5 421
Sous Total Frais de Personnel	-271 932	-289 110	17 178
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-20 142	-27 977	7 835
Entretien : Contrats	-24 065	-18 682	-5 383
Electricité, Fluides	-22 025	-34 910	12 885
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 148	-3 000	-148
Location Matériel d'Exploitation	-529	-498	-31
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-69 909	-85 067	15 158
Actions Commerciales	-422	-1 000	578
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-9 397	-11 992	2 595
Frais Administratifs et Divers	-769	-1 200	431
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 588	-14 192	3 604
Total Charges Directes d'Exploitation	-352 429	-388 369	35 940
Police d'Assurances	-10 473	-9 813	-660
Sinistres			0
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 615	-8 177	562
Redevances Aux Concédants			
Taxes et Versements Assimilés	-119 555	-134 280	14 725
Autres Charges et Provisions Courantes	21 235		21 235
Charges de Gros Entretien	-4 018	-8 976	4 958
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-30 312	-35 980	5 668
Frais Généraux Siège	-122 148	-110 393	-11 755
Total Autres Charges d'Exploitation	-272 886	-307 619	34 733
Total Charges d'Exploitation	-625 315	-695 988	70 673
Autres Charges Non Courantes			
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-434	-435	1
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-313 259	-309 523	-3 736
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-313 693	-309 958	-3 735
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	561 635	629 513	-67 878
Frais Financiers	-235 076	-387 453	152 377
Total Frais Financiers	-235 076	-387 453	152 377
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	326 559	242 060	84 499

PARC DE STATIONNEMENT : 130012 Marseille Castellane

Annexe 6 A

DELEGANT: MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

Comparatif réalisé / Budgété N+1	ANNEE 2020	BUDGET 2021	ECART
Horaires parcs	514 370	716 807	202 437
Abonnés parcs	490 062	493 500	3 438
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	17 659	14 526	-3 133
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 022 091	1 224 833	202 742
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	207		-207
Sous Total Autres Produits	207	0	-207
Total Produits d'Exploitation	1 022 298	1 224 833	202 535
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-71 650	-93 610	-21 960
Personnel contrat à durée déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-7 505	-11 191	-3 686
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-9 996	-9 466
Prestations de Nettoyage	-38 050	-27 100	10 950
Prestations de Gardiennage	-20 674	-25 896	-5 222
Sous Total Frais de Personnel	-138 409	-167 793	-29 384
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-40 306	-35 875	4 431
Entretien : Contrats	-19 584	-24 678	-5 094
Electricité, Fluides	-27 859	-28 690	-831
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-7 064	-5 196	1 868
Location Matériel d'Exploitation	-388	-1 500	-1 112
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-95 201	-95 939	-738
Actions Commerciales	-420	-2 276	-1 856
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-8 643	-11 976	-3 333
Frais Administratifs et Divers	-2 616	-6 000	-3 384
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-11 679	-20 252	-8 573
Total Charges Directes d'Exploitation	-245 289	-283 984	-38 695
Police d'Assurances	-7 345	-15 353	-8 008
Sinistres	-1 094		1 094
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 494	-6 124	-630
Redevances Aux Concédants			0
Taxes et Versements Assimilés	-92 547	-109 320	-16 773
Autres Charges et Provisions Courantes	296		-296
Charges de Gros Entretien	-3 460	-7 996	-4 536
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-20 646	-26 946	-6 300
Frais Généraux Siège	-83 198	-82 676	522
Total Autres Charges d'Exploitation	-213 488	-248 415	-34 927
Total Charges d'Exploitation	-458 777	-532 399	-73 622
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-781		781
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-296 936	-560 300	-263 364
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-297 717	-560 300	-262 583
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	265 804	132 134	-133 670
Frais Financiers	-233 832	-260 636	-26 804
Total Frais Financiers	-233 832	-260 636	-26 804
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	31 972	-128 502	-160 474

PARC DE STATIONNEMENT : 130012 Marseille Prefecture

Annexe 6 B

DELEGANT: MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

DELEGATAIRE : SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT (SMS)

en euros H.T.

ANNEE : 2020

Comparatif réalisé / Budgété N+1	ANNEE 2020	BUDGET 2021	ECART
Horaires parcs	694 636	793 144	98 508
Abonnés parcs	787 337	782 118	-5 219
Voirie			
Garantie de recettes villes			
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	0	9 600	9 600
Activités annexes	18 629	20 400	1 771
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 500 602	1 605 262	104 660
Subventions d'exploitation			
Autres Produits	41		-17
Sous Total Autres Produits	41	0	-41
Total Produits d'Exploitation	1 500 643	1 605 262	104 619
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-193 776	-229 252	-35 476
Personnel contrat à durée déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 929	-2 976	-47
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-530	-3 960	-3 430
Prestations de Nettoyage	-61 122	-32 700	28 422
Prestations de Gardiennage	-13 575	-18 960	-5 385
Sous Total Frais de Personnel	-271 932	-287 848	-15 916
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-20 142	-23 454	-3 312
Entretien : Contrats	-24 065	-29 438	-5 373
Electricité, Fluides	-22 025	-34 920	-12 895
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 148	-3 000	148
Location Matériel d'Exploitation	-529	-480	49
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-69 909	-91 292	-21 383
Actions Commerciales	-422	-759	-337
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-9 397	-14 496	-5 099
Frais Administratifs et Divers	-769	-1 200	-431
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 588	-16 455	-5 867
Total Charges Directes d'Exploitation	-352 429	-395 595	-43 166
Police d'Assurances	-10 473	-19 352	-8 879
Sinistres			0
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 615	-8 026	-411
Redevances Aux Concédants			0
Taxes et Versements Assimilés	-119 555	-143 160	-23 605
Autres Charges et Provisions Courantes	21 235		-21 235
Charges de Gros Entretien	-4 018	-4 992	-974
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-30 312	-35 316	-5 004
Frais Généraux Siège	-122 148	-108 355	13 793
Total Autres Charges d'Exploitation	-272 886	-319 201	-46 315
Total Charges d'Exploitation	-625 315	-714 796	-89 481
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-434		434
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-313 259	-546 009	-232 750
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-313 693	-546 009	-232 316
RESULTAT OPERATIONNEL D'ACTIVITE	561 635	344 457	-217 178
Frais Financiers	-235 076	-238 094	-3 018
Total Frais Financiers	-235 076	-238 094	-3 018
Resultat avant Impôts sur les Sociétés et Déficit antérieurs	326 559	106 363	-220 196

**STE MEDITERRANEENNE DE
STATIONNT**

Comptes annuels au 31/12/2020

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

Société en nom collectif

N° RCS 383837440

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
BILAN - ACTIF.....	3
BILAN - PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT.....	5
COMPTE DE RESULTAT (suite).....	6
Faits caractéristiques et changements de méthode.....	7
Règles et méthodes comptables.....	8
Règles et méthodes comptables (suite).....	9
Etat de l'actif immobilisé.....	10
Etat des amortissements.....	11
Etat des provisions.....	12
Etat des échéances des créances et des dettes.....	13
Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....	14
Variation des capitaux propres.....	15
Engagements hors bilan.....	16
Fiscalité différée ou latente.....	17
Charges et produits exceptionnels.....	18
Entreprises liées.....	19

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	25 746 717	14 641 940	11 104 777	11 697 976
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	955		955	15 029
TOTAL Immobilisations incorporelles	25 747 672	14 641 940	11 105 732	11 713 005
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	3 332	3 332		
Immobilisations en cours	1 500		1 500	
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	4 832	3 332	1 500	
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	25 752 504	14 645 272	11 107 232	11 713 005
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	259 105	4 244	254 861	370 439
Autres créances	196 732		196 732	222 171
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	455 837	4 244	451 593	592 609
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	54 795		54 795	137 805
TOTAL Disponibilités	54 795		54 795	137 805
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	510 633	4 244	506 388	730 414
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	26 263 136	14 649 516	11 613 620	12 443 419
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :				

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

BILAN-PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	24 490	24 490
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	741 690	959 078
Subventions d'investissement	520 488	545 413
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 786 669	3 028 981
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	5 450 612	6 540 734
TOTAL Dettes financières (1)	5 450 612	6 540 734
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	61 566	37 016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	43 360	82 303
Dettes fiscales et sociales (1)	66 900	86 843
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	942	10 206
Autres dettes (1)	2 980 879	2 425 762
TOTAL Dettes	3 153 646	2 642 131
Produits constatés d'avance (1)	222 694	231 573
TOTAL DETTES (IV)	8 826 951	9 414 438
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	11 613 620	12 443 419
(1) dont à plus d'un an	4 393 607	5 487 807
dont à moins d'un an	4 371 779	3 889 614
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue biens		
Production vendue services	2 522 709	2 934 610
Chiffre d'affaires net	2 522 709	2 934 610
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	26 672	2 080
Autres produits	233	201
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 549 614	2 936 891
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	838 614	959 041
Impôts, taxes et versements assimilés	54 065	63 925
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	631 739	629 402
Sur Immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 872	25 879
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	162 095	162 402
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 690 385	1 840 649
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	859 229	1 096 242
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	142 464	162 089
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	142 464	162 089
RÉSULTAT FINANCIER	-142 464	-162 089
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	716 765	934 153

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 925	24 925
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	24 925	24 925
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	24 925	24 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 574 539	2 961 816
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 832 848	2 002 738
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	741 690	959 078
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	142 464	162 089
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2020, la société a été confrontée aux conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et aux consignes gouvernementales pour y répondre (notamment le confinement des populations). Ceci a eu pour conséquence une diminution importante des fréquentations horaires entraînant une baisse substantielle du chiffre d'affaires. Compte tenu des prévisions de trafic sur les prochaines années et de la trésorerie disponible, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT

Comptes annuels au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

Il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT

Comptes annuels au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2020 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		25 723 206		24 466
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		25 723 206		24 466
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
Autres Immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3 332		
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours				1 500
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		3 332		1 500
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		25 726 538		25 966

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				25 747 672	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)				25 747 672	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport			3 332	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				1 500	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)				4 832	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				25 752 504	

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		14 010 201	631 739	14 641 940
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		14 010 201	631 739	14 641 940
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements			
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 332		3 332
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		3 332		3 332
TOTAL GENERAL (I+II)		14 013 533	631 739	14 645 272

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions Investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	27 044	3 872	26 672	4 244
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	27 044	3 872	26 672	4 244
TOTAL GENERAL (I+II+III)	27 044	3 872	26 672	4 244
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 872	26 672	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence				

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)				
Clients douteux ou litigieux		6 724	6 724	
Autres créances clients		252 381	252 381	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 384	7 384	
	Autres impôts			
	Divers	137 789	137 789	
Groupes et associés				
Débiteurs divers		51 559	51 559	
Charges constatées d'avance				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		455 837	455 837	
TOTAL DES CREANCES (I+II)		455 837	455 837	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		5 450 612	1 090 612	4 360 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		43 360	43 360		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	66 900	66 900		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		942	942		
Groupes et associés		2 683 299	2 683 299		
Autres dettes		297 579	297 579		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		222 694	189 087	16 803	16 803
TOTAL DES DETTES		8 765 385	4 371 779	4 376 803	16 803
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 090 000			

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

CHARGES A PAYER	Montant
Emprunts et dettes financières divers	612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 985
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	942
Autres dettes	285 300
TOTAL	301 839

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Créances clients et comptes rattachés	8 509
Autres créances	137 789
TOTAL	146 298

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 500 000						1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles	24 490						24 490
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	959 078	741 690		-959 078			741 690
Subventions d'investissement	545 413		-24 925				520 488
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 028 981	741 690	-24 925	-959 078			2 786 669

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales	100 000			100 000	15,00
Parts fondateurs					
TOTAL	100 000			100 000	

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

[illegible]

Les engagements de retraite sont calculés sur la base des hypothèses suivantes :

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'actualisation		
Taux d'inflation		
Taux de revalorisation des salaires		
Durée active résiduelle moyenne probable des employés		

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	791 343	245 316
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	791 343	245 316
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations		
Charges à payer		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total		
Situation différée nette		245 316

(1) Taux d'impôt 31,00%

[illegible]

STE MEDITERRANEENNE DE STATIONNT
Comptes annuels au 31/12/2020

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées		
Prêts		
Immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 597	
Autres créances	25 606	
Créances	35 203	
Emprunts et dettes financières divers		5 450 612
Dettes financières		5 450 612
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 579
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		2 683 299
Dettes		2 715 879

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	833 594	
Charges et produits financiers	142 464	
Charges et produits exceptionnels		

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU BUREAU DE LA MÉTROPOLE

**Présentation du rapport d'activité 2020 du délégataire de service public pour
les parcs de stationnement Castellane et Préfecture à Marseille DSP
n°91/342 - INDIGO**

Les parcs de stationnement Castellane (540 places) et de la Préfecture (636 places) sis Marseille sont gérés par la société Vinci Park, aujourd'hui Indigo, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public n°91/342. Ce contrat se présente sous la forme d'une concession d'une durée de 50 ans et s'achèvera en 2043.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire (covid19).

Le délégataire a réalisé des travaux à hauteur de 129 k€ HT sur les deux parcs.

La fréquentation « horaire » enregistrée par la société Indigo en 2020 est de 212 075 entrées payantes, soit une baisse de 25,6% sur les deux parcs par rapport à 2019.

Le nombre total d'abonnements pour la période est de 847 en moyenne dont 408 à Castellane et 439 à Préfecture.

Le chiffre d'affaires est de 2 523 k€ HT.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 083 k€ HT.

Aucune redevance n'est versée à la collectivité au titre de ce contrat de délégation.

Le résultat net avant impôts est bénéficiaire et s'élève à 359 k€ HT.

La DSP ne laisse donc courir aucun risque en matière de rentabilité et d'exploitation du service public de stationnement délégué par la collectivité.